

929.20971

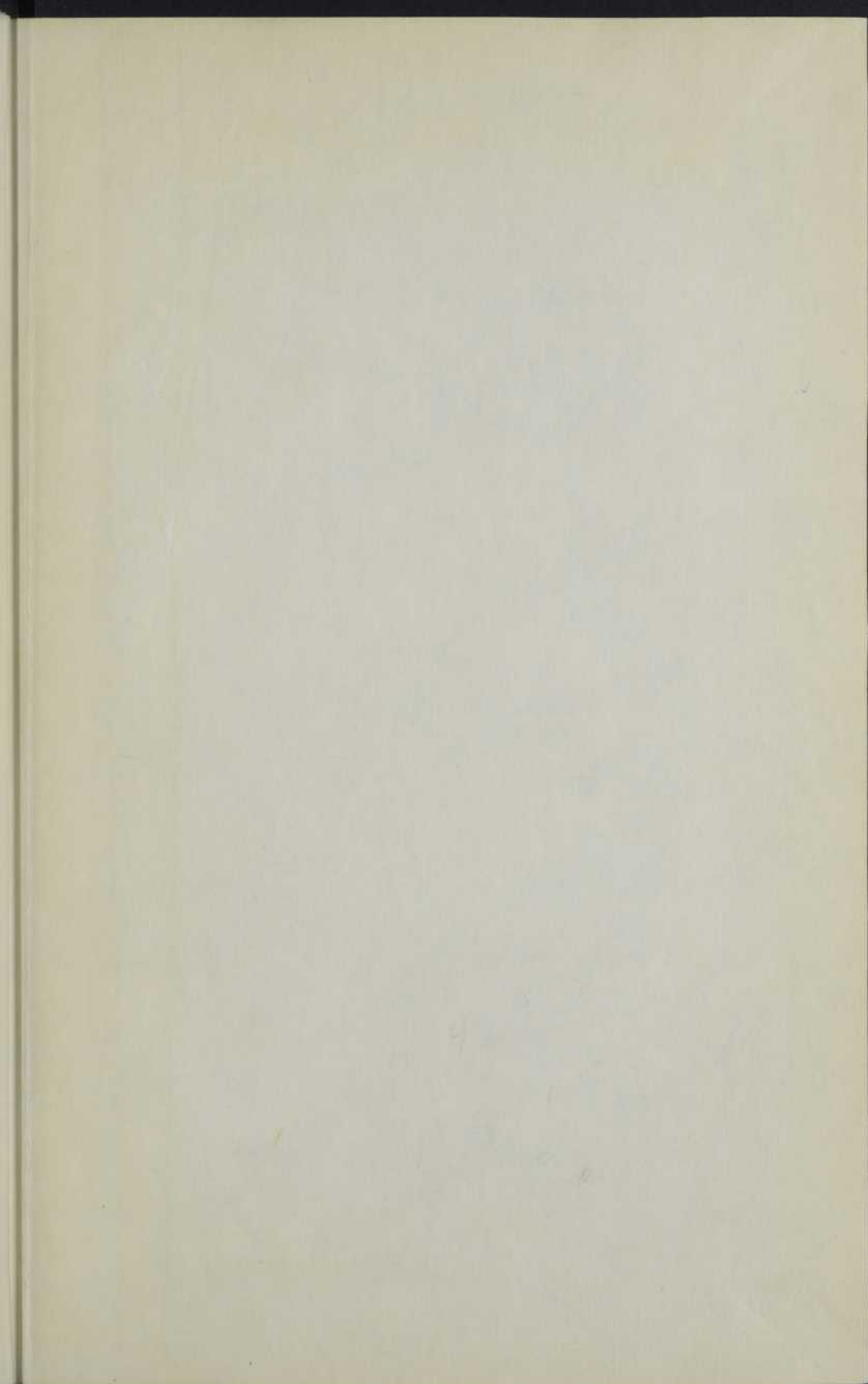
R639rb

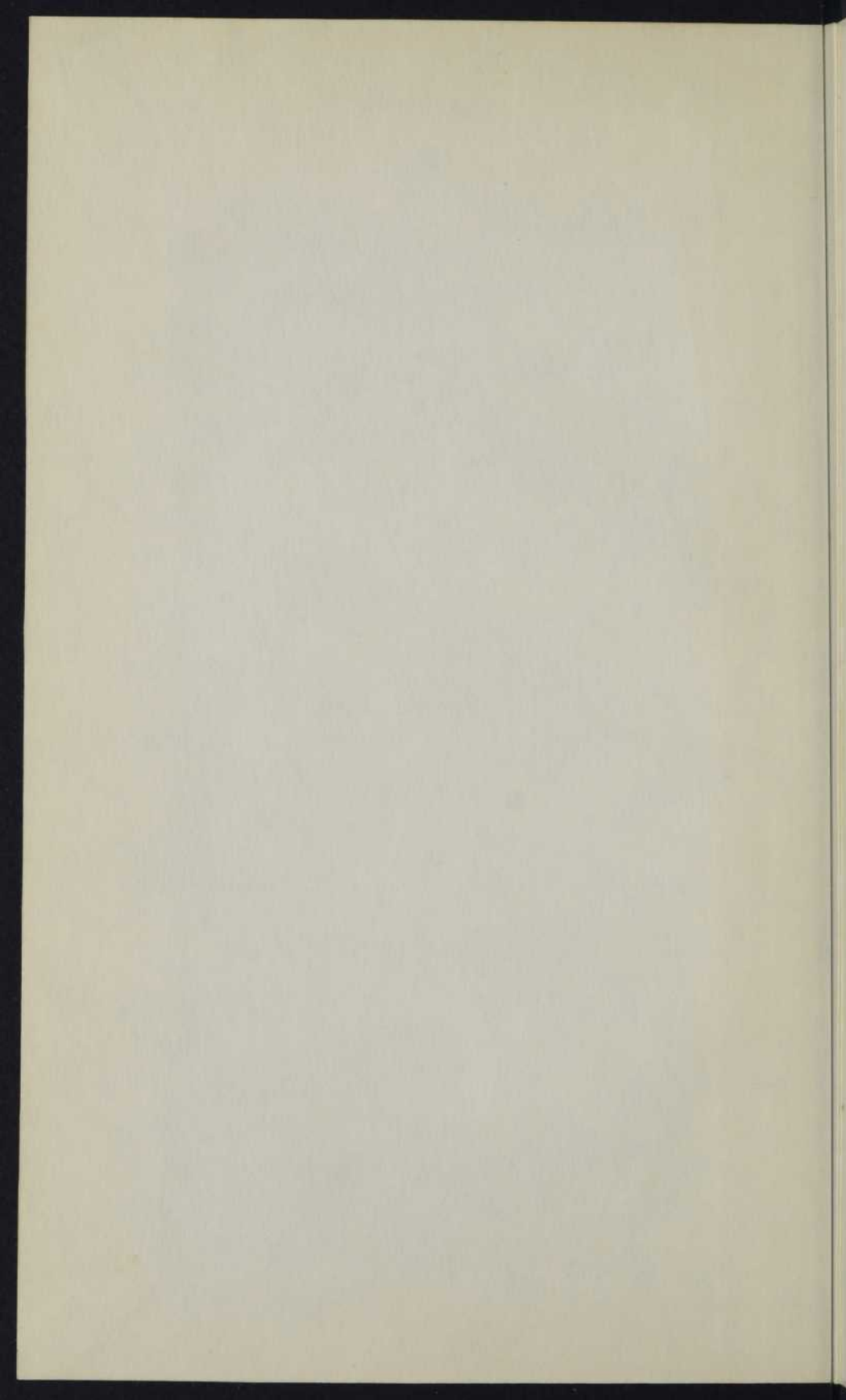
1943

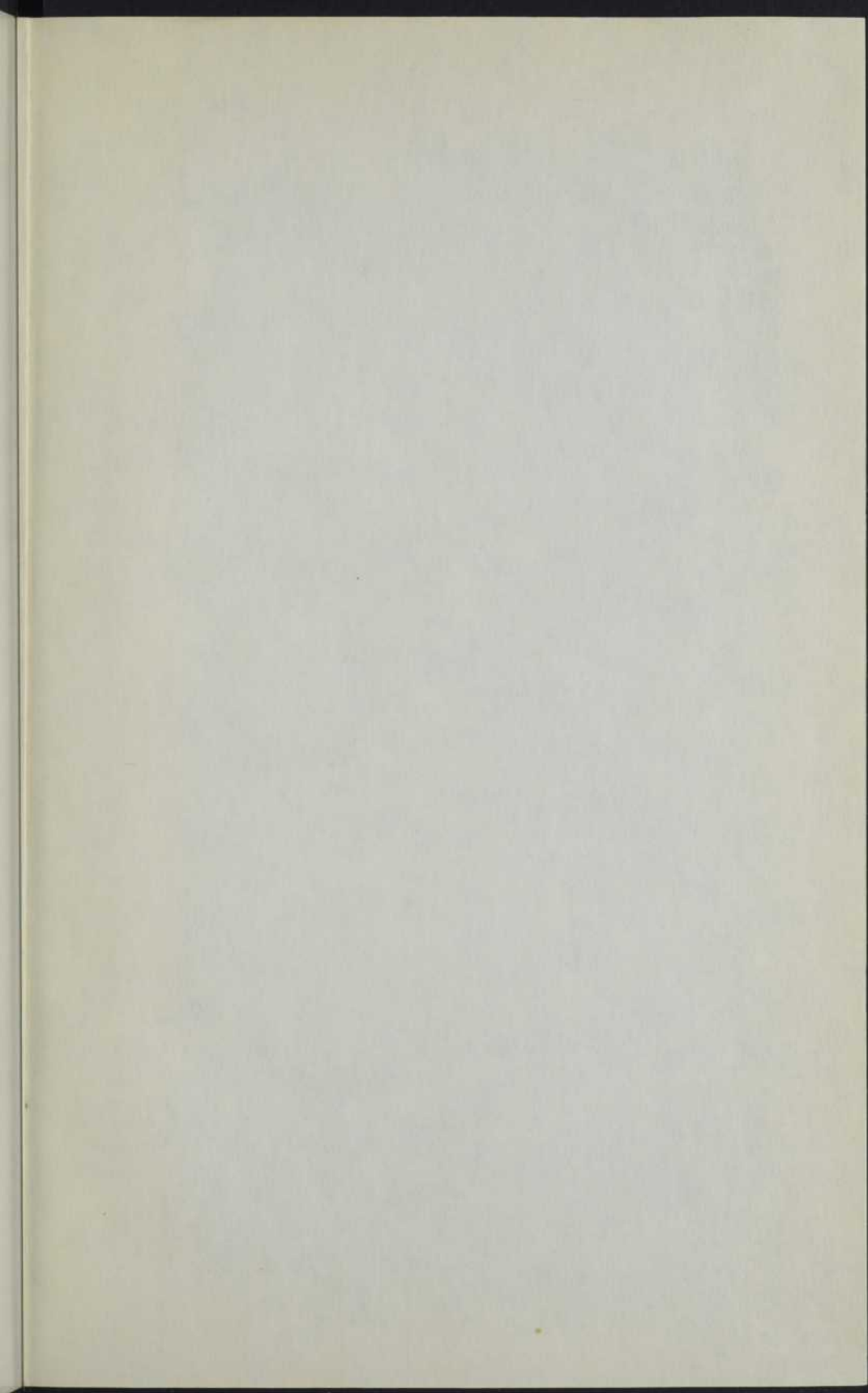
COLLECTION
FRANCO-AMERICANA
(GABRIEL NADEAU)

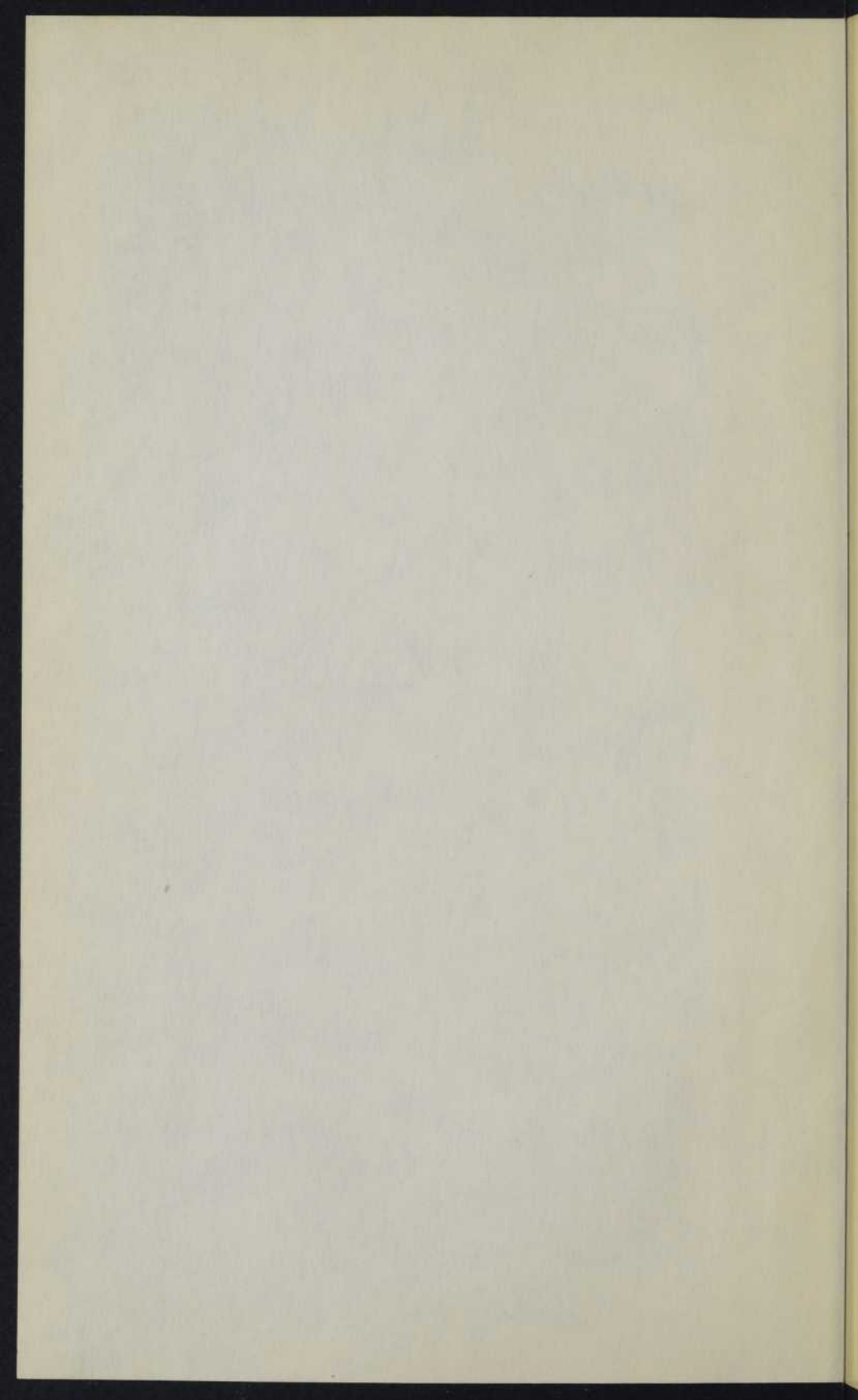


Bibliothèque Nationale du Québec









ADOLPHE ROBERT

LOUIS ROBERT
ET
SES DESCENDANTS

Laboureurs - Voyageurs - Soldats

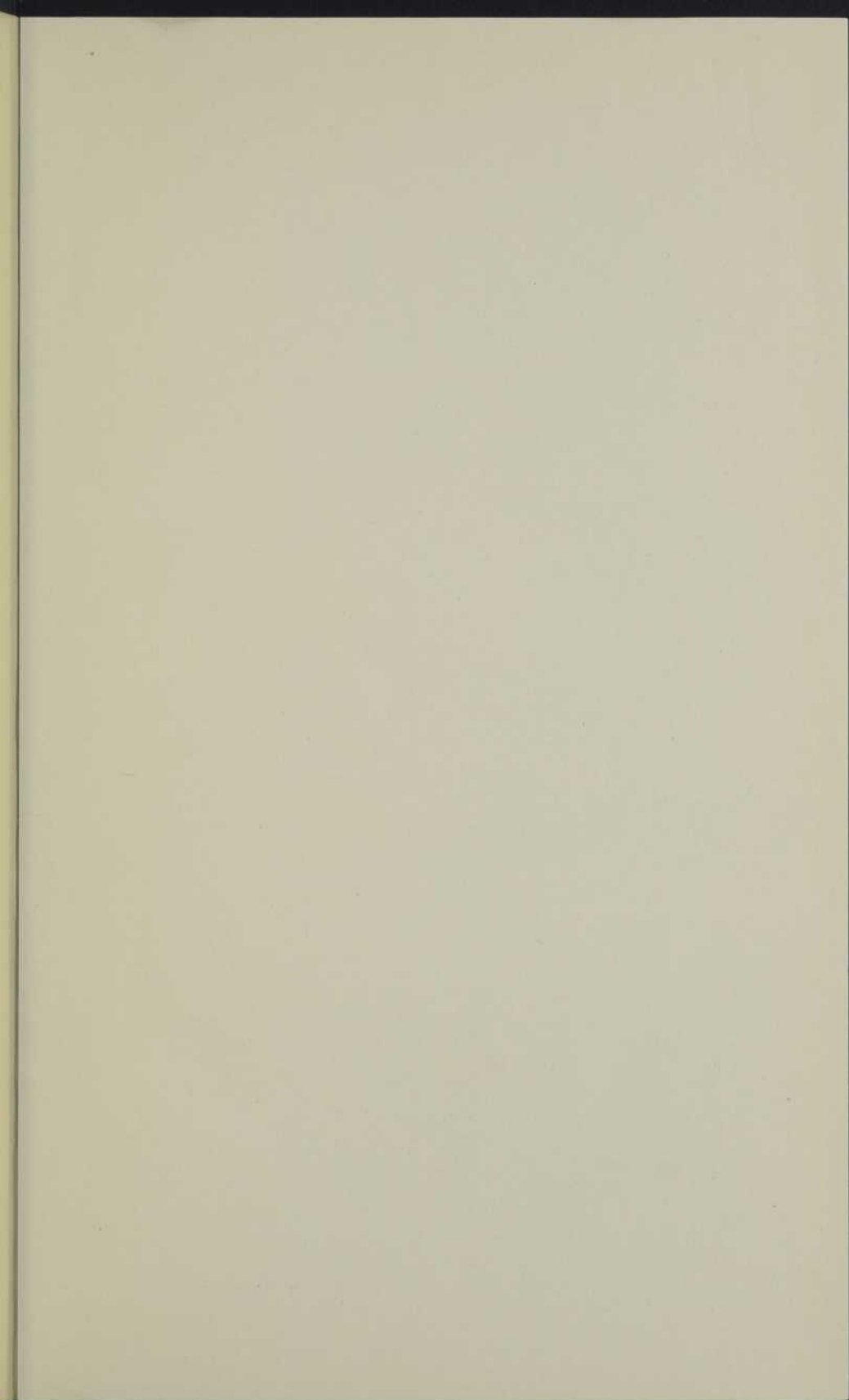


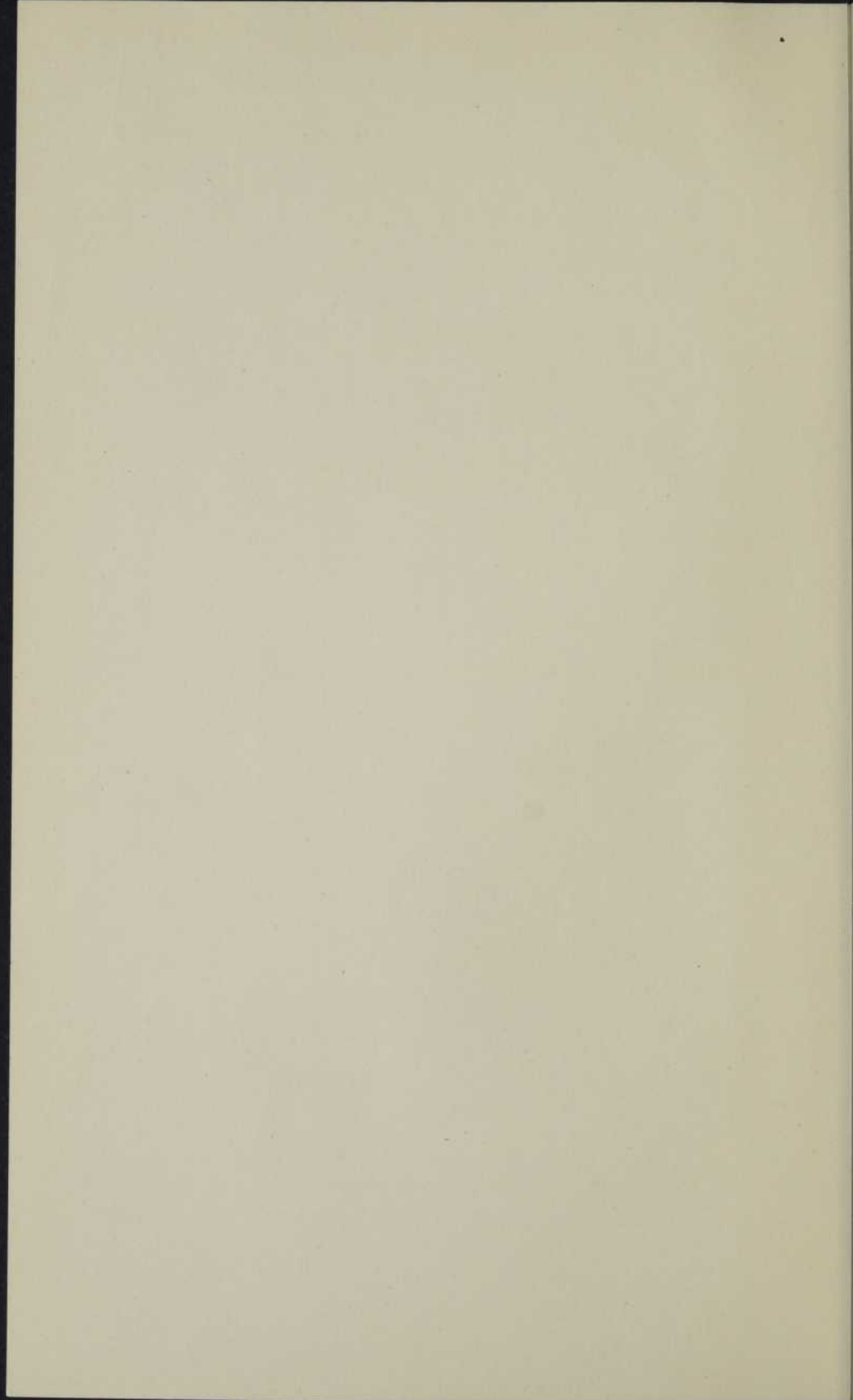
Etude généalogique

5813
MANCHESTER, NEW HAMPSHIRE

1943







ADOLPHE ROBERT

LOUIS ROBERT
ET
SES DESCENDANTS

Laboureurs - Voyageurs - Soldats



Etude généalogique

MANCHESTER, NEW HAMPSHIRE

1943

929.20971

H639c6

1943

A TOUS LES MIENS

présents et futurs

pour qu'ils sachent ce qu'ils sont et d'où ils sont.

CS
90
R5921
1943

Avant-propos

En 1919, j'ai publié une plaquette intitulée UNE FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE. Elle était uniquement destinée aux membres de ma famille. Cependant, quelques exemplaires ont trouvé le chemin des bibliothèques publiques ou sont devenus la propriété de collections privées. Quoi qu'il en soit, cette étude généalogique d'alors était incomplète, et erronée quant à son point de départ. Sans la désavouer, je lui substitue la présente que j'estime correcte et aussi complète que possible.

Une grande part du mérite en revient au R. P. Archange Godbout, O.F.M., de Montréal, qui m'a fourni des renseignements sur la famille Robert en France, renseignements puisés sur place, par lui-même; et à M. l'abbé Jean Robert, professeur de sciences au Séminaire des Trois-Rivières, qui a associé ses recherches aux miennes et fait de précieuses et utiles découvertes. A ces deux collaborateurs, j'offre ici l'expression de ma gratitude.

L'histoire de ma famille ne présente guère de coups d'éclat. Laboureurs, nous avons aidé à nourrir le pays; voyageurs, nous l'avons agrandi; soldats, nous l'avons défendu. Tel fut en somme notre rôle, chacun dans son petit coin, au cours des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. Mais au vingtième siècle, grâce aux bienfaits de l'instruction et sans doute à une amélioration dans les conditions de fortune, l'on voit des membres de notre famille s'extérioriser davantage en participant à la gestion de la chose publique. On y rencontre des prêtres, professeurs, marchands; des filles épousent des hommes de profession; des religieux et religieuses deviennent supérieurs de leurs communautés. Tous n'ont qu'une devise: servir.

On dit que le Moi est haïssable. Je m'excuse d'avoir à parler de moi au cours de ces pages. Il le faut bien, étant l'aîné de la huitième génération. On a vu des peintres et des

sculpteurs dessiner ou modeler leur portrait. Personne n'a jamais songé à leur en faire un reproche. J'invoque la même indulgence pour tout ce qui va suivre.

A. R.

L'origine du nom

Le "Dictionnaire généalogique des familles canadiennes", par l'abbé Cyprien Tanguay, fait remonter à treize sources les noms de famille. Il les rattache aux métiers et professions, à l'endroit où l'on demeurait; aux noms de pays, provinces, villes et villages; aux noms tirés du latin, du grec, de l'hébreu; aux noms saxons, celtes, scandinaves; aux noms d'oiseaux et autres animaux, noms de terres, etc.

Dans le cas de Robert, il est bien évident qu'il s'agit d'un nom de baptême devenu nom de famille. C'est un composé de RO, rouge, et de BERT, montagne, montagne rouge. (1)

Quant à Lafontaine, il viendrait du latin: *fons*, *fontis*, d'où fontaine.

Le même auteur ajoute, dans la préface de son *Dictionnaire*: "un ancien usage dans les familles désigne les enfants par le nom de baptême du père, et ce nom finit par se confondre avec le nom propre de la famille; ainsi les enfants de Tugal Cottin seront appelés les petits *Tugal*, puis *Dugal*, plus tard Cottin-dit-Dugal, et les descendants ne seront plus désignés que sous le nom de *Dugal*."

Tous les soldats qui arrivèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles apportèrent avec eux le surnom qu'ils portaient au régiment. Le père de Louis Robert, André, devait être lui-même soldat, car deux sergents et un tambour servaient de témoins à son mariage, à La Rochelle. Dans son acte de décès survenu le 5 septembre 1663, il est mentionné sous le nom de Robert dit Lafontaine. On retrouve la même appellation pour la première génération canadienne. Le surnom est ensuite abandonné, tel qu'il appert par les actes publics.

Seul le nom de Robert fut conservé.

(1) *Origine des Familles émigrées de France... et signification de leurs noms.* N.-E. Dionne, Québec, 1914.

Les Robert en France

Tel qu'indiqué dans l'avant-propos, je dois au R. P. Archange Godbout, O.F.M., de Montréal, les renseignements qui suivent sur la famille Robert en France. Je transcris presque mot à mot les notes qu'il a bien voulu me communiquer.

On trouve des Robert un peu partout en France, dit-il.

Le Canada du XVII^e siècle en vit arriver plusieurs. Citons:

Robert, Louis, journalier du bourg de Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure), qui s'engage à La Rochelle, le 20 mars 1647, pour aller servir Michel Blavot, aux Trois-Rivières; (Dougnot, notaire à La Rochelle);

Robert, Jean, de Fontenay-le-Comte, en Poitou, qui assiste à l'abjuration de Pierre Curtard, à Québec, le 19 septembre 1665;

Robert, Jean, d'Angoulême, qui paraît à Québec vers la même époque;

Robert, Charles dit Deslauriers, du diocèse de Saintes, confirmé à Sorel, en 1678;

Robert, Michel, d'Amiens, en Picardie, marié à Sorel, en 1681;

Robert, Mathurin dit Saint-Amant, de Plumelec, en Bretagne, marié à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1691;

Robert, André, aussi de Bretagne, marié vers 1695, probablement à Batiscan, à Marie Esnard.

Le premier Robert de notre famille, Louis Robert dit Lafontaine, venait de Notre-Dame de Cougne, une des cinq paroisses de La Rochelle où existaient dans la première moitié du XVII^e siècle, plusieurs familles de ce nom, que nous n'avons pu rattacher les unes aux autres.

Un Charles Robert, "tresneur", né en 1607, est inhumé à Notre-Dame, le 6 février 1679; Marguerite, fille de Pierre Robert et de Jeanne Barbier, passe à La Rochelle son contrat de mariage avec Mathias Macault, le 25 février 1672, (Teule-

ron, not.) ; un Louis Robert, maître-boulangier, veuf de Marie Guillot, épouse à Notre-Dame également, le 15 janvier 1682, Michelle Suzenet. Des Robert huguenots se rencontraient dans la même ville, tel ce Daniel Robert qui émigra à la Martinique à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. De cette île il passa à New-York, où sa postérité s'est perpétuée. "Christopher R. Robert, connu pour ses magnifiques libéralités et particulièrement pour la fondation du "Robert College" à Constantinople, descendait de ce réfugié à la quatrième génération". (1)

Louis, l'ancêtre des Robert-Lafontaine, était rochelais de naissance, mais sa famille était établie de fraîche date dans la capitale de l'Aunis, pas au-delà, croyons-nous, de la prise de cette ville par Richelieu, le 31 octobre 1628. (2) Antérieurement à cette date, elle habitait Breuilaufa, petit village situé dans le département de la Haute-Vienne, où elle s'adonnait aux travaux des champs.

Breuilaufa, qui comptait 878 habitants en 1726 (3), atteint à peine de nos jours 250 âmes. Agglomération sans importance, elle est fort mal desservie par le chemin de fer dont la gare est à Nesle, commune distante de plus d'une lieue. On a rattaché Breuilaufa tantôt au Poitou, tantôt à l'Angoumois, tantôt au Limousin. En réalité, la localité est aux confins de ces trois provinces. Elle est à huit milles de distance environ de Bellac, l'ancienne capitale de la Basse-Marche, et elle relevait, avant la Révolution, de l'évêché de Poitiers.

* * *

Voici les renseignements recueillis par le P. Godbout, aux archives de La Rochelle, sur la famille Robert :

Robert, Pierre, laboureur, demeurant à Breuilaufa (Haute-Vienne), épousa, vers 1605, Lionne Rembault. Il n'était plus en 1637. Leurs enfants furent : André, qui suit ; et

(1) Dr Charles-W. Baird, *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*. Toulouse, 1886. p. 237.

(2) Louis Papy, *Aunis et Saintonge*. Grenoble, B. Arthaud, (1937). p. 86.

(3) *Dictionnaire Universel de la France*. Paris, Saugrain, 1726.

Jacques, laboureur, né à Breuilaufa et marié en 1637 à Jeanne Bordier, alors en service chez Charles Bonnet, Sr de la Chapronnière, conseiller et procureur du roi en la maréchaussée de La Rochelle, fille de feu Pierre Bordier et d'Elisabeth Lavoyne. Le contrat de mariage fut passé par Combault, notaire à La Rochelle, le 20 décembre 1637, en présence d'André Robert, frère du futur, de Jean Rambault et de Jean Debrerin, marchand, ses cousins.

Robert, André dit Lafontaine, cabaretier, fils du précédent, naquit à Breuilaufa et émigra vers 1629 à La Rochelle, où il se fixa dans la paroisse de Notre-Dame de Cougne. Il y décéda à 56 ans, au carrefour des Forges, et y fut inhumé le 5 septembre 1663.

Il fut marié, au moins deux fois: à Ste-Marguerite (1) le 20 février 1629, avec Catherine Bonin, en présence de Pierre Audmont et Jean Boguvin, sergents, et de Paul Fougue, tambour; à Notre-Dame, le 22 juin 1648, avec Gilette Guillet, veuve de Jean Beaumont, jardinier, lequel avait été inhumé à St-Barthelemy le 10 mars 1648, à 66 ans.

Du premier lit naquirent: Jeanne, baptisée à Ste-Marguerite, le 31 mars 1630; parrain, Denys Coupperie; marraine, Jeanne Vincendeau; René, baptisé à Ste-Marguerite, le 11 décembre 1633; parrain, René Charbonneau; marraine, Tous-saine Blanchet; inhumé à 2 mois à St-Barthelemy le 2 février 1634; Sébastienne, baptisée à Ste-Marguerite, le 8 février 1637; parrain, Nicolas Biret; marraine, Sébastienne Bavelle; Louis, baptisé à Ste-Marguerite, le 12 août 1638; parrain, Louis Basset; marraine, Lumine Denesere; il émigra au Canada et y épousa, en novembre 1666, Marie Bourgerie, fille de Jean-Baptiste Bourgerie et de Marie Gendre.

Robert, André, le même peut-être que le précédent, domicilié "au Lion d'argent", rue Rambault, paroisse Notre-Dame, eut de Marthe Bouillant: Marie, inhumée à un an et

(1) Sous le régime protestant, les catholiques de La Rochelle furent desservis par le clergé de Ste-Marguerite jusqu'à la restauration des anciennes paroisses de St-Nicolas, St-Jean-du-Perrot, Notre-Dame de Cougne (ou de Cogné), St-Sauveur et St-Barthelemy.

4 mois, le 5 octobre 1655; Pierre, mort à 5 ans et inhumé le 5 septembre 1661; André et Elie, jumeaux, baptisés à Ste-Marguerite, le 10 juin 1660; le dernier mourut à 3 mois et il fut inhumé le 15 septembre à Notre-Dame.

Louis Robert émigre au Canada

Au printemps de 1660, les Iroquois avaient décidé d'anéantir les habitants de la Nouvelle-France en attaquant à l'improviste les établissements de Ville-Marie, Trois-Rivières et Québec. C'est alors que Adam Dollard, sieur des Ormeaux, partit de Montréal avec seize compagnons pour aller à leur rencontre et tâcher, si possible, de sauver la colonie, fut-ce au prix de leur vie. Nous ne décrirons pas ici ce combat du Long-Sault où Dollard et les siens tinrent tête à plusieurs centaines de sauvages qui finalement rebroussèrent chemin et retournèrent dans leurs bourgades. L'alerte toutefois avait jeté la consternation partout. Si bien qu'en 1661, Pierre Boucher, alors gouverneur des Trois-Rivières, partit pour la France afin d'obtenir des secours. (1) Il revint l'année suivante, 1662, avec plus de cent soldats et cultivateurs.

En 1663, M. de Mézy arrivait au Canada "avec un premier convoi de colons et de soldats, bientôt suivi d'un second, qui amenait de La Rochelle trois cents émigrants". (2)

Les 18 et 19 juin 1665, quatre compagnies du régiment de Carignan firent le voyage de La Rochelle à Québec.

Quelques jours plus tard, le 30 juin, mettaient pied à terre, avec M. de Tracy, quatre compagnies des régiments de Broglie, Chambellé, Poitou et Orléans.

Enfin, les 19 et 20 août, dit encore M. Benjamin Sulte dans l'ouvrage cité, jetèrent l'ancre à Québec deux navires chargés chacun de quatre compagnies, avec M. de Salières, colonel du régiment, etc.

On trouve encore d'autres arrivées en date du 14 septembre.

En résumé, quatre compagnies de soldats débarquèrent à Québec les 18 et 19 juin, quatre compagnies le 30 juin, huit compagnies les 19 et 20 août et huit compagnies le 14 septembre, et ce toutes au cours de la même année, 1665.

(1) V. *Le Régiment de Carignan* — Benjamin Sulte — p. 9.

(2) Id. p. 10.

Avec quel contingent arriva Louis Robert? Il est impossible de l'établir. Il est certain en tout cas qu'il était aux Trois-Rivières le 12 novembre 1665, car il comparait comme témoin avec Marie Bourgery,—qu'il devait épouser l'année suivante—à la signature du contrat de mariage de Nicolas Masson avec Marie Gendre, veuve Florent Leclerc, laquelle devait devenir sa belle-mère. Les deux témoins, Louis Robert et Marie Bourgery, n'ont pas signé, mais ils ont mis leur marque à côté de leur nom. C'est ce dont fait foi la minute No 152 des actes de Séverin Ameau, notaire royal, minute conservée aux archives judiciaires des Trois-Rivières.

* * *

Ouvrons ici une parenthèse pour faire quelques précisions au sujet de Jean-Baptiste Bourgery et de Marie Gendre, son épouse, beau-père et belle-mère de Louis Robert.

Jean-Baptiste Bourgery fut le propriétaire d'un terrain aux Trois-Rivières de vingt toises par dix, en vertu d'une concession qui lui en fut faite par Pierre Boucher, en date du 23 octobre 1655. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans *La Naissance des Trois-Rivières*, par Montarville Boucher de la Bruère, page 30:

CONCESSION A BAPTISTE BOURGERY

Concession "Nous Pierre Boucher, écuyer Sieur de
23 octobre "Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières,
1655 "lieutenant-général, civil et criminel de
 "Monsieur le grand Sénéchal de la Nou-
 "velle-France, en la juridiction de ced.
 "lieu,

 "En vertu du pouvoir à nous donné
 "etc, etc, avons distribué et départi à Bap-
 "tiste Bourgery, une place pour bâtir si-
 "tuée dans l'enclos du bourg, laquelle est
 "la moitié qui a été concédée par monsieur
 "Dailleboust à Jules Trottier; laquelle
 "moitié a été retranchée au dit Trottier,
 "faute par icelui n'avoir bâti dessus, ainsi
 "qu'il était obligé par son contrat, et par

*"nous concédée audit Bourgery; de la con-
 "sistance de vingt toises de long du nord-
 "ouest au sud-est, et de dix toises de lar-
 "geur du nord-est au sorouest, attendant
 "au sorouest à la place d'Etienne Vien, et
 "au nord-est l'autre moitié de la place du-
 "dit Trottier, au sud-est à celle de Guillau-
 "me Pepin, et au nord-ouest à la rue St
 "Pierre; —A condition d'y bâtir et de
 "rembourser led. Sr Trottier de huit jour-
 "nées employées à la cloture du village.*

*"Faict en nostre hostel aux Trois-
 "Rivières, ce jourd'huy vingt troisesme
 "octobre mil six cent cinquante cinq.*

*(signé) Boucher
 (avec paraphe)*

Puis est ajouté:

*"L'an mil six cent cinquante-sept, le
 "vingt-huitiesme juin, présents Julien et
 "Antoine Trottier, frères, lesquels ont dé-
 "claré avoir reçu de Baptiste Bourgery la
 "somme de vingt-quatre livres, pour paie-
 "ment des huit journées employées à la
 "cloture du village, contenues dans le con-
 "trat ci-dessus dont ils quittent ledit
 "Bourgery et tous autres.*

*(signé) AMEAU
 (avec paraphe)*

Quant à Marie Gendre, elle s'est mariée trois fois: 1. avec Jean-Baptiste Bourgery; 2. avec Florent Leclerc; 3. avec Nicolas Masson. Lors de son mariage avec ce dernier, elle rendit foi et hommage pour la concession de terrain dont elle était devenue propriétaire à la mort de Jean-Baptiste Bourgery. Au sujet de Florent Leclerc, son deuxième mari, une tradition locale veut qu'il ait possédé une voix tellement puissante que, de la ville, il se faisait entendre à ses moissonneurs occupés sur la rivière Godefroy.

Laboureurs

Mais revenons à Louis Robert.

D'où venait-il?

Nous avons sur ce point trois sources:

1. Son contrat de mariage avec Marie Bourgery;
2. Son acte de mariage;
3. Le témoignage du P. Archange Godbout, o.f.m., déjà cité.

Le contrat de mariage de Louis Robert est conservé aux archives du Palais de Justice des Trois-Rivières. Le papier est bruni, dit-on, l'écriture est pâle mais bien lisible au début; elle devient à peu près illisible du milieu à la fin. Voici le début de ce contrat, tel que relevé par l'abbé Jean Robert, du Séminaire des Trois-Rivières et vérifié par le notaire Cinq-Mars, archiviste:

Année 1666. Mariage de Ls Robert dt Lafontaine et Marie Bourgery

*Par devant Séverin Ameau,
notaire royal aux Trois-Rivières*

soubsigné au traité de Mariage qui au bon plaisir de Dieu sera fait et solemnisé en face de notre mère Ste Eglise catholique apostolique et romaine entre Louis robert dit Lafontaine (un mot qui commence par: cor...) de la paroisse de Cougne ville de la Rochelle fils de (un ou deux mots illisibles) Robert dit lafontaine en son vivant marchand cabaretier et de déffunte Catherine bonnin ses père et mère d'une part et Marie Bourgery (un mot) bourg des Trois-Rivières (un mot) défunt Baptiste Bourgery en son vivant habitant et Marie gendre ses père et mère d'autre part.

Notons ici qu'à une époque où les femmes étaient rares au Canada, Marie Bourgery a eu apparemment un autre

fiancé que Louis Robert. La pièce no 116 des actes du notaire Ameau porte que, le 17 février 1664, Marie Bourgerie avait passé un contrat de mariage avec Nicolas Leblanc dit Labrie. Le contrat fut ensuite annulé et, en 1666, nouveau contrat, cette fois avec Louis Robert.

Bien que le contrat date du 12 janvier, le mariage ne fut toutefois célébré que le 25 novembre de la même année.

Voici l'extrait officiel du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de l'Immaculée-Conception des Trois-Rivières, pour l'année 1666:

Louis Anno Domini 1666, 25o Novembris,
Robert duobus denuntiationibus praemissis Ttia re-
 et missa inter missarum solemnias in Sacello
Marie nostro ad Tria Flumina, nulloque impedi-
Bourgerie. mento legitimo detecto, Ego Ludovicus Ni-
 colas Soctis Jesu Sacerdos parochi vices
 agens, interrogavi, et mutuo consensu ha-
 bito per verba de praesenti, conjunxi in
 matrimonium Ludovicum Robert ex paro-
 chia Cogniensis Rupellae, filium Andreae
 Robert et Catharinae Bonin; et Mariam
 Bourgerie, filiam Joannis Baptistae Bour-
 gerie et Mariae Legendre.

Testes fuere Domini: Henricus de Cha-
telard, dominus de Salières, exercitus Gal-
liae regis praefectus in Nova Francia; Pe-
trus Boucher oppidi Trium Fluminum prae-
fectus.

(signé) : Chastellard Salière

“ : Boucher

Lequel extrait, nous, prêtre chancelier
soussigné, certifions être en tout conforme
à l'original déposé dans les archives de la
dite paroisse.

Date 18 décembre 1942.

H. Pellerin, ptre

Voici la traduction de ce document:

En l'année du Seigneur 1666, le 25 novembre, après deux publications, la troisième ayant été omise, aux messes solennelles en notre Chapelle des Trois-Rivières, aucun empêchement légitime ne s'étant découvert, moi Louis Nicolas prêtre de la Société de Jésus muni des pouvoirs de curé, ai demandé, et ayant reçu leur mutuel consentement verbalement alors qu'ils étaient présents, ai uni en mariage Louis Robert de la paroisse de Cougne de La Rochelle, fils d'André Robert et de Catherine Bonin: et Marie Bourgerie fille de Jean Baptiste Bourgerie et de Marie Legendre.

Les témoins furent Messieurs: Henri Chatelard, seigneur de Salières, commandant de l'armée du roi de France en Nouvelle France; Pierre Boucher gouverneur de la ville des Trois Rivières.

*(signé) : Chastellard Salière
Boucher*

Cet acte serait tiré d'un registre lequel n'est qu'une copie de l'original. Cette copie fut faite sur la demande de Louis-Hippolyte Lafontaine. Il a lui-même annoté le registre recopié qu'on trouve aux archives de l'évêché des Trois-Rivières. L'original est à l'Université Laval, de Québec. En comparant l'acte étudié présentement avec d'autres actes du même livre, on en vient à la conclusion qu'il y a eu des erreurs de transcription. C'est ainsi que "cognacensis Rupellae" cité ailleurs est devenu ici "Cogniensis Rupellae." On remarquera aussi que le nom de la mère de Marie Bourgerie est écrit "Legendre," tandis que le notaire Ameau donne "Gendre."

Le recensement de 1681 porte que Louis Robert était cordonnier. On remarquera que dans le contrat de mariage rédigé par le notaire Ameau, après le nom du conjoint Louis Robert dit Lafontaine, il y a un mot à demi effacé qui com-

mence par: cor... On peut présumer qu'après avoir inscrit le nom, le notaire Ameau a voulu indiquer la profession, et les trois premières lettres "cor" donnent à penser que le reste du mot est "donnier". Et ici se pose la question: Louis Robert a-t-il émigré comme artisan ou soldat? La présence de Pierre Boucher comme témoin à son mariage donne à supposer qu'il a pu arriver en qualité d'artisan avec ce dernier, en 1662. Mais Louis Robert devait aussi être soldat. Car alors, comment expliquer la présence du Seigneur de Salières à son mariage, en qualité de témoin? La réponse à ce dilemme est que Louis Robert était à la fois artisan et soldat, et c'est ce qui justifie la signature, sur son acte de mariage, de Henri de Chastelard, Seigneur de Salières, commandant de l'armée du Roi de France en Nouvelle-France, et celle de Pierre Boucher, gouverneur de la ville des Trois-Rivières. Comme soldat, Louis Robert appartenait à la compagnie Loubias, Arnoult de Loubias, capitaine.

Lorsque Pierre Boucher passa en France au printemps de 1662, il recruta à lui seul une trentaine de colons. Nous n'avons pas les moyens d'établir si Louis Robert était un de ceux-là. Mais nous savons que lorsque Pierre Boucher se démit de ses fonctions de gouverneur des Trois-Rivières pour fonder la seigneurie de Boucherville en 1668, Louis Robert l'y suivit.

Nous avons plusieurs preuves à l'appui: 1. le recensement de 1681; 2. les registres paroissiaux; 3. les archives de Québec.

Le recensement de 1667, fait par ordre du gouvernement, montre que Louis Robert est aux Trois-Rivières, qu'il est âgé de 26 ans et sa femme 13, qu'il a deux bestiaux; tandis que le recensement de 1681 le situe à Boucherville, âgé de 39 ans et sa femme 29. Le couple a quatre enfants. Son avoir se compose de deux vaches.

Cet avoir ne devait pas se résumer à cela, car d'après les *Archives de Québec*, inventaire des concessions en fiefs et seigneuries, nous trouvons (vol. V, p. 227) en date du 4 avril 1673, un acte de concession de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, à titre de cens et rente seigneuriale, de deux ar-

pents de terre de front sur cinquante arpents de profondeur dans la dite seigneurie de Boucherville à Louis Robert dit Lafontaine. (Greffé de Gilles Durand, notaire, 4 avril 1673).

Les registres paroissiaux de Boucherville donnent enfin les noms des enfants de Louis Robert et Marie Bourgerie, et les actes de sépulture de ces derniers.

Les enfants sont:

Pierre, baptisé le 21 septembre 1671 à Boucherville, marié le 27 janvier 1698, à Angélique Ptolémée, à Lachine.

Joseph, baptisé le 23 octobre 1674, marié le 26 décembre 1701, à Josette Larrivée, décédée le 19 novembre 1748, à Chambly.

François, baptisé le 20 février 1678, marié le 26 juin 1712, à Marie Lanctot, à Longueuil, décédé le 22 septembre 1756.

Marie, baptisée le 2 septembre 1680, mariée le 6 novembre 1702, à Antoine Daunet. (1)

Marguerite, baptisée le 10 juin 1683, mariée le 6 novembre 1702, à Pierre Daunet. (2)

Prudent, baptisé le 12 juin 1686, marié le 7 janvier 1711, à Marie Madeleine Fafard, à Détroit.

Jean-Baptiste, baptisé le 3 juin 1688, marié le 5 février 1714, à Genevieve Brabant, décédé le 21 mai 1748, à Lavalltrie.

Louis, baptisé le 23 mars 1691, décédé le 20 septembre 1693.

Jacques, baptisé le 15 mars 1694, marié le 25 avril 1718, à Jeanne Dumets.

Louis, baptisé le 15 mars 1695, marié le 25 novembre 1715, à Marie Prevost, à Varennes.

Antoine, baptisé le 17 janvier 1698, marié le 17 février 1721, à Charlotte Bourdon.

(1-2) L'acte de foy et hommage de M. Boucher, fils, 16 août 1728, porte qu'un de ses censitaires "est Donay qui possède deux arpents de front sur vingt-cinq de profondeur, aux mêmes cens et rentes, sans bâtiments et en bois de bout." (V. *Histoire de Boucherville*, par le P. Louis Lalande, s.j., p. 297). S'agit-il d'un des gendres de Louis Robert? On peut le supposer avec raison.

Marguerite, mariée le 9 septembre 1732, à Charles Diel.

Ce que fut la vie de Louis Robert à Boucherville, on peut le deviner. Ce fut une vie obscure, consacrée à d'humbles travaux. Les registres paroissiaux montrent que le 6 novembre 1702, il était présent au mariage de ses deux filles Marguerite et Marie qui toutes deux épousèrent les deux frères, Pierre et Antoine Donay (Daunet). Il s'agit évidemment d'un mariage entre jumeaux, car les deux époux étaient âgés de 24 ans chacun. L'une des stations du Chemin de la Croix, dans l'église restaurée, en 1879, est un don de la famille Robert, sans doute l'un des descendants de Louis Robert. (1)

Louis Robert mourut à Boucherville le 1er janvier 1711. Il jouissait évidemment d'une certaine estime, car à ses funérailles assistaient M. de la Baume, notaire royal, M. Bobo, maître d'école, Nicolas Du Bray, etc. Son épouse lui survécut jusqu'en 1719. Aux funérailles de cette dernière, assistaient Marien Taillandier, Jacques Taillandier, Jacques Gauthier, etc. Nous donnons ci-après les actes officiels du décès de Louis Robert et de Marie Bourgerie.

S.— *EXTRAIT des Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, faits dans la Paroisse de la Très Sainte-Famille, de Boucherville, dans le Comté de Chambly, Province de Québec, pour l'année mil sept cent onze.*

Le premier jour de janvier mil sept cent onze, est décédé en la communion de notre mère la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine après avoir reçu les sacrements de Pénitence, St-Viatique et Extrême-Onction Louys Robert âgé d'environ soixante et douze ans habitant de Boucherville, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église paroissiale de la Sainte-Famille de Boucherville, par moy

(1) *Histoire de Boucherville*, par le P. Louis Lalande, s.j., p. 263.

soussigné prêtre, curé de Boucherville en présence de Mr la Baume Notaire Royal, Mr Bobo, Maître d'école, de Nicolas du Bray, tous demeurant à Boucherville, qui ont signé avec moy suivant l'ordonnance, et de plusieurs autres.

R. De la Saudrays, ptre

Lequel extrait, nous, soussigné, certifions être conforme à l'Original conservé aux archives paroissiales.

Chanoine Moïse Paiement Ptre Curé
par R. Archambault ptre vic.

S.— *EXTRAIT des Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, faits dans la Paroisse de la Très Sainte-Famille, de Boucherville, dans le comté de Chambly, Province de Québec, pour l'année mil sept cent dix-neuf.*

L'an de notre Seigneur, mil sept cent dix neuf et le vin(g)tième du mois de septembre, je soussigné prêtre curé de la paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville ay enterré le corps de Marie Bourgerie dans le cimetière de la ditte église, décédée le jour d'auparavant âgée d'environ 70 ans après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extreme onction en présence de marien taillandier, de Jacques Taillandier soussignes avec moi, et de Jacques Gauthier lequel a déclaré ne savoir signer

Saladin ptre

Lequel extrait, nous, soussigné, certifions être conforme à l'Original conservé aux archives paroissiales.

Boucherville, le dix-huit février mil neuf cent quarante-trois.

*Chanoine Moïse Paiement Ptre Curé
par R. Archambault ptre vic.*

Nous n'avons aucun trait particulier à relater sur le compte de Marie Bourgery, épouse de Louis Robert. Mais une de ses soeurs, Madeleine Bourgery, a eu une enfance assez mouvementée. Elle fut faite prisonnière par les Iroquois et amenée avec eux dans leur pays, aujourd'hui l'Etat de New York. Délivrée par les Français avec une de ses compagnes, Anne Baillargeon, elle fut confiée, à l'âge de 15 ans, aux soins des Ursulines de Québec. Voici ce que nous lisons à ce propos dans *Les Ursulines de Québec*, (Edition Darveau, 1863, Tome 1er, p. 250) :

"Deux jeunes filles françaises de nos campagnes, enlevées par les sauvages dans leur enfance, étaient retenues avec un grand nombre de prisonniers de guerre au-delà du lac de Gannentaha (pays qu'occupe maintenant l'Etat de New-York). Elles furent rachetées et ramenées au pays par le Marquis de Tracy, qui les fit entrer au pensionnat. Ce fut avec un véritable intérêt que nous découvrîmes dernièrement leurs noms sur le vieux registre du Monastère. Voici les termes propres du document. "Le 28 mai 1666, sont entrées Marie M. Bourgery, âgée de quinze ans, et Anne Baillargeon, âgée de dix-huit ans, qui avaient été prises par les Iroquois, et ramenées au pays par nos troupes. Elles nous ont été données par Mgr de Tracy pour être instruites. C'est ce bon seigneur qui doit payer leur pension, quarante-huit écus par an."

Madeleine Bourgery avait été baptisée le 22 juillet 1652, aux Trois-Rivières. Un an après son entrée chez les Ursulines, elle épousa à Québec, le 22 août 1667, Jean Beaune. Celui-ci étant décédé, elle se remaria le 2 décembre 1689, avec Jacques Chasles, à Lachine.

Voyageurs

Nous n'avons que très peu de renseignements sur ce que devinrent dans la suite les enfants de Louis Robert et de Marie Bourgerie. Il semble qu'un ou deux au moins ont été des voyageurs. Comme preuve à l'appui, on peut apporter le témoignage de M. Benjamin Sulte qui, dans son *Histoire des Canadiens-Français*, note, qu'en 1707, plusieurs colons allèrent s'établir à Détroit et il cite entre autres le nom d'un Robert. Il doit s'agir de Prudent Robert, car nous voyons que ce dernier s'est marié à Détroit, le 7 janvier 1711, à Marie Madeleine Fafard.

Ce Prudent Robert serait-il revenu ensuite au Canada pour engager d'autres de ses parents et connaissances à l'accompagner au Michigan? Il y a lieu de le supposer. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* (1921-1922). A la page 208 de ce rapport, on lit qu'en date du 18 mai 1725, "permission est accordée au Sieur de LaMarque de partir avec plusieurs canots équipés de 44 hommes pour aller au Détroit porter au sieur de Tonty, commandant de ce poste, les effets qui lui sont nécessaires". Or, au nombre des engagés qui montent au Détroit pour monsieur de Tonty, il y a J. B. Robert, de la Valterrie. Dans le canot du sieur Blondeau il y a aussi Robert, du Détroit. Selon toute vraisemblance, ce dernier serait Prudent Robert qui retourne au Détroit avec Jean-Baptiste son frère, époux de Geneviève Brabant, car J. B. Robert, de la Valterrie, et Jean-Baptiste Robert, décédé à Lavaltrie le 21 mai 1748 sont évidemment une seule et même personne. Se représente-t-on ce que devait être un voyage en canot, de Montréal à Détroit, par le Saint-Laurent et les Grands Lacs, il y a deux cents ans et plus?

"Suivons les voyageurs dans leurs courses. . . . Les canots partaient au printemps, par brigades de 8 ou 10 à la fois. Des équipages de 9 à 12 hommes montaient chaque embarcation, chargée de 8,000 à 10,000 livres chacun. Au signal, tous

les avirons plongeaient ensemble dans l'eau qui s'ouvrait avec un bruit de soie déchirée sous la poussée de quilles d'écorce blonde. Tout de suite des chants s'élevaient, des chansons à répondre que tous les hommes reprenaient en chœur, en scandant les mots au rythme des avirons. Les flottilles parties de Lachine montaient jusqu'au Grand-Portage, à 1,100 milles de Montréal. La montée prenait d'ordinaire 40 à 50 jours. Sur eau calme, les canots pesamment chargés atteignaient une vitesse de 6 milles à l'heure. Mais on devait souvent compter avec les rapides où il fallait tirer péniblement le canot à la cordelle, les chutes qui imposaient des portages, les tempêtes qui retenaient les équipes au rivage durant d'assez longues périodes. Chaque fois qu'il fallait gagner terre pour les portages ou pour les brefs campements de nuit, on était forcé d'aborder tranquillement, de crainte de râcler l'écorce sur les cailloux. Le déchargement des ballots s'opérait habituellement à quelque distance du rivage, les hommes travaillant à l'eau jusqu'à la ceinture. Une fois les canots vidés de leur 4 ou 5 tonnes de paquetons, on les transportait sur la grève. Les hommes ne dormaient pas longtemps: vers trois heures du matin le cri de: lève! lève! les tirait de leur pesant sommeil. Comme ils couchaient tout habillés, enroulés dans une couverture, à la belle étoile, les préparatifs du départ n'étaient pas longs. On replaçait les amas de ballots et la flottille se remettait en marche. Après cinq heures de palettage à jeun, dans l'air vif du matin, arrêt d'une demi-heure pour le déjeuner, composé surtout d'une bouillie de maïs ou de pois, étoffée de tranches de lard. Puis le jeu des avirons recommençait: vers deux heures, halte brève pour une nouvelle dose d'épaisse purée de pois; et de nouveau les forçats volontaires reprenaient l'aviron chantant. Il pagayaient ainsi jusqu'à la grosse noirceur. Et ils recommençaient le lendemain..." (1)

Il fallait être rudement bâti pour entreprendre de pareilles randonnées. Apparemment que Prudent Robert était

(1) Extrait de *Pour Survivre: Explorateurs français du continent nord-américain*. Commentaires sur le Calendrier de la Survivance française, juillet-décembre 1943.

coutumier du fait car, en 1721, il était de nouveau au Canada. Nous le retrouvons à Chambly, où il comparait devant Mathieu-Benoit Collet, escuyer, seigneur de la Fortière, pour se plaindre d'incommodité dans le service religieux accordé aux habitants de Chambly. A la page 308 de l'ouvrage cité plus haut, nous extrayons ce qui suit des "Procès-verbaux sur la commodité et incommodité dressés dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France par Mathieu-Benoit Collet, procureur général du Roi au Conseil supérieur de Québec":

CHAMBLY

"Et le vingt septième du dit mois de février au dit fort de Chambly (50) sur les neufs heures du matin sont comparu par devant nous Jacques Charles de Sabrevois, Jean-Baptiste Renaude, Prudent Robert, Jean Vigean, tous habitans de la ditte seigneurie de Chambly. . . et les avons interpellés de nous dire l'étendue de la paroisse de cette seigneurie, le nombre des chefs de famille qui la compose et de nous déclarer si eux ou quelqu'uns des absents sont incommodé pour assister au service divin par la difficulté des chemins, l'éloignements ou autrement. sur quoy ils nous ont dit qu'il n'y a point eû d'autre église pour servir de paroisse à la dite seigneurie que la chapelle de ce fort dédiée à St-Louis, qu'avant qu'il fut construit les habitants avoient travaillé à amasser des matériaux et à préparer des bois pour la construction d'une église, qu'ils avoient même fait un petit presbiterre pour loger l'aumonier du fort qui leur faisoit les fonctions curiales, mais que tout ce qu'ils avoient fait estait demeuré inutile pour eux, ayant été employés à faire les fortifications qui furent ordonnées dans le temps que la guerre fut déclarée avec les Anglais, et que l'on eust nouvelle qu'ils se préparaient pour venir dans le pays."

Et voilà pour ce qui en est de Prudent et Jean-Baptiste Robert, voyageurs.

Relativement à Pierre Robert, époux de Angélique Ptolémée, nous relevons aux archives de Québec "*Inventaires des Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur de la N. F.*

de 1717-1760" (Vol. II, page 43), ce qui suit à la date du 28 mars 1729:

Arrêt qui permet au sieur Charles Guillimin, conseiller, de faire vendre la terre en friche de feu Pierre Robert, habitant de Boucherville, à la barre de l'audience de Montréal, par trois affiches qui seront mises à la porte des églises de Boucherville et de Montréal. (folio 102)

Et encore, Vol. IV, page 127, en date du 22 avril 1743:

Arrêt qui met l'appellation au néant dans la cause entre Pierre Robert, habitant de Boucherville appelant.....et Antoine Simard aussi de Boucherville. Appel d'un arrêt condamnant Robert à payer 30 livres à Simard pour une jument vendue.

* * *

Mais revenons au deuxième chaînon de la génération.

Il est évident que, nés sur la rive sud, les enfants de Louis Robert ont traversé le fleuve et se sont établis et mariés sur la rive nord, presque en face de Boucherville, soit à Repentigny, Lavaltrie, St-Sulpice, Lanoraie. Puis, laissant les bords du St-Laurent, ils ont pénétré à l'intérieur des terres du côté de St-Cuthbert et enfin à Ste-Elizabeth, où cinq générations ont vécu.

Jean-Baptiste Robert et Geneviève Brabant représentent le deuxième chaînon. Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay affirme qu'ils se sont mariés à Repentigny, le 5 février 1714. Les registres paroissiaux ne font pas mention de ce mariage cependant. Le nom Robert n'apparaît que deux fois dans les registres de Repentigny jusqu'en l'année 1775. Il y est fait mention de Pierre Robert, né le 9 décembre 1714, fils de Jean-Baptiste Robert et de Geneviève Brabant; et Michel Robert, décédé à l'âge de trois mois, en 1745.

D'autre part, le contrat de mariage de Jean-Baptiste Robert et de Geneviève Brabant, a été dressé à Lavaltrie par Marien Tailhandier, notaire à Boucherville, et c'est à Lavaltrie, non à Repentigny, que le couple a vécu, comme semble l'indiquer le contrat dont voici une copie relevée à la Division de l'Etat civil et des archives de la Cour supérieure, au Palais de justice de Montréal:

EXTRAITS — *Contrat de mariage*
Robert & Brebant. Le 23 janvier 1714.

PARDEVANT marien Tailhandier notaire Royal dela prevosté de Lisle de Montréal residant au bourg de Boucherville sousigné & tesmoins enfin nommés furent present Jean Baptiste Robert fils de deffunt Louis Robert et Marie Bourgis habitant demurant dans la Seigneurie de Boucherville pour Luy et en son nom dune part

Et pierre Brebant et margueritte Laplace sa femme de luy autorisée pour Leffet des présentes habitant demurant en la Cotte de La Valterie stipulant en cette partie pour Jeneuveuve Brebant Leurs fille agée de seize ans dautres, Lesquels parties en la presence et de Lavis et consentem't deleurs parens et amis cy après nommé scavoir dela part dud Jean Baptiste Robert Joseph Francois prudent et jacque Robert ses freres et de la part de lad. Jeneviefve Brebant ses dit pere et mere francois cottu son beau frere catherine cottu sa niesse michel frapier beau frère

Ont volontairement reconnu et confesse avoir fait et accordé ensemblent de bonne foy le treste accors promesses et conceptions matrimoniales. . .

seront les d futurs epoux uns et communs en tous biens. . .

. . . Lesd. pierre brebant et margte laplace donnent auxd futurs époux en avancement doire une concession de quarante arpens de terre en superficie en deux arp. de fr. sur vingt de proffond'r en la ditte cote de La valterie tenant sur le devant au fleuve St Laurent dautre bout aux terres non concé-

des joignant d'un cotté à la concession que lesd bailleurs ce reservent dautre à celle depierre brot et sur laquelle il y a environ six a sept arp. de terre en valeur... lesd parties sont convenues que la d terre entroit en communauté... des apres la consommation dud mariage,... lad. concession baillée aud futurs epoux à la chage des droits et rentes seigneuriale et aussi... queles batiments qui s epeuvent trouver dessus servent aud bailleurs tant qu'ils pourront durer, deplus lesd époux ne pourront vendre lad terre pendant le vivant des bailleurs, plus donne auxd futur espoux une Vache laitière plus sont convenus de les nourrir avec eux tant qu'ils se trouveront bien des uns et des autres et sil faut acheter du bled ou autres vivres quils en manquent led futur epoux promet de fournir la moitie de ce qu'il en manqueront entre cy la récolte comme aussy lesd futurs epoux se serviront des boeufs et chevaux arnois (sic) desd bailleurs qui se réservent de les vendre quant ils voudront a leurs proffit cet a dire les souches et sils ellevent des escrois seront en communs entre les dits futurs et leurs d pere et mere qu'ils partageront en cas qu'ils se séparent les uns des autres

Led futur epoux a doué lad future épouse de cinq cents livres de douaire...

...

...

... fait et passé aud LaValterie en la maison dud pierre brebant Lan mil sept cent quatorze Le vingt troisesme Jour de Jeanvier avant midy en presence jean baptiste gingard dalcour et glaude robillard de-

*meurant aud LaValtrie tesmoins soubsigné
avec led Cotu et notaire Lesd futurs espoux
et pierre breban et sa femme margueritte
Laplace et tous les autres parans susd ont
tous dit et déclaré ne scavoir escrire ny si-
gner de ce enquis apres lecture suivant
lord' ce*

*Jean baptiste
guinard dalcour*

*francois cottu
Claude robillard
TAILHANDIER
Nore*

Pour ce qui est des enfants de Jean-Baptiste Robert et Geneviève Brabant, nous suivrons le *Dictionnaire*. Ce sont:

Pierre, baptisé le 9 décembre 1714; marié le 25 mai 1739, à Marguerite Perreault, à Boucherville;

Marie, baptisée en 1718, mariée le 15 juin 1739 à Pierre Cantara, décédée le 2 novembre 1760, à St-Michel d'Yamaska;

Angélique, mariée le 2 mai 1747, à Michel Charbonneau;

Etienne, baptisé en 1722, marié le 24 janvier 1754, à Marie Joseph Beuparlant.

On remarquera ici que le *Dictionnaire* donne seulement quatre enfants. Ce renseignement est sûrement incomplet, comme nous allons le démontrer en passant à la troisième génération.

Au temps de la conquête

Il y a comme un trou dans l'histoire des descendants de Louis Robert vers la fin du régime français. Il n'en est pas fait mention dans les documents publics, si ce n'est dans les registres paroissiaux, et encore ceux-ci sont-ils incomplets. C'est le cas d'au moins deux générations, la troisième et la quatrième.

Jean-Baptiste Robert et Geneviève Brabant ont eu un fils qui portait le même nom que son père et s'est marié à Lanoraie le 28 février 1740 avec Marguerite Ethier.

Jean-Baptiste Robert et Marguerite Ethier sont à la tête de la troisième génération. Leur acte de mariage est dans les registres de Lanoraie. L'écriture a été détériorée par l'eau, et c'est avec beaucoup de difficulté qu'une copie en a été levée par M. l'abbé Albert Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières. Quoi qu'il en soit, le document indique positivement qu'il s'agit du mariage de Jean-Baptiste Robert et de Marguerite Ethier, que ce mariage a été fait le 28 février 1740, et que le marié est bien le fils de Jean-Baptiste Robert de La Valterie. De plus, l'un des témoins au mariage du fils semble être le même que celui qui a comparu au contrat de mariage du père, soit Claude Robillard.

En tout cas, voici l'acte, ou plutôt ce qui en reste, dans le registre de Lanoraie:

*"vingt huitième de février... (lavé)...
fils de Jean Baptiste Robert et de...
(illisible)... de la Valterie d'une part et
entre Marguerite... (illisible)... de Ma-
Mariage de rie Réjace ses père et mère de cet par
Jean Baptiste ... (illisible)... se soit trouvé aucun em-
Robert et de pèchement légitime j'ai reçu (illisible)
Marguerite etc. présence de Jean Baptiste Ro-
Etie bert, Daniel Cotta, Claude Robillard et
Pierre Baptiste Resche.*

Les enfants issus du mariage de Jean-Baptiste Robert et Marguerite Ethier sont :

Jean Baptiste, baptisé le 20 novembre 1740, à Lavaltrie, marié le 23 février 1767, à St-Sulpice, à Angélique Vigneau. Le contrat de mariage fut passé à Berthier, le 15 février 1767, par devant Faribault, notaire.

Marie-Joseph, baptisée le 10 mars 1742, mariée avec Joseph Amerte dit Maneigre. Leur contrat de mariage est daté du 28 février 1764. (Faribault, notaire)

Louis, décédé le 4 juillet 1743.

Marie-Anne, baptisée le 1 et décédée le 25 mars 1744.

Pierre-Marie, baptisé le 8 décembre 1745, marié en 1769, à Françoise Savoye. (Faribault, notaire)

Marie, baptisée le 1 et décédée le 22 mai 1747.

Joseph-Amable, décédé le 21 février 1749.

Joseph, baptisé le 6 août 1750 à l'Ile-du-Pas.

Louis-Balthazar, baptisé le 31 décembre 1753, marié le 17 août à Geneviève Provost, décédé le 14 mars 1793.

* * *

Avec Jean-Baptiste, fils aîné de Jean-Baptiste Robert et de Marguerite Ethier, nous tombons dans la quatrième génération. Les enfants de Jean-Baptiste Robert, qui avait épousé en 1767 Angélique Vigneau, sont :

Angélique, mariée le 15 février 1790, à Charles Ambroise Masse, à Saint-Cuthbert.

Geneviève, mariée le 14 janvier 1793, à Pierre Gilbert.

Marguerite, mariée le 21 juillet 1794, à Jean Bareilles.

Marie-Amable, baptisée le 23 mars 1786.

Pierre, baptisé le 20 décembre 1787.

Voici l'acte de mariage de Jean-Baptiste Robert et Angélique Vigneau, tel que relevé dans les archives de la paroisse St-Sulpice, comté de l'Assomption :

*Extrait du Registre des
Baptêmes, Mariages et Sépultures
de la paroisse de*

St-Sulpice, Cté l'Assomption
pour l'année mil sept cent soixante-sept (1767)

Le vingt-trois février, mil sept cent soixante-sept, après avoir publié au prône des messes paroissiales, par trois dimanches consécutifs, le premier: cinquième dimanche après l'Epiphanie, le second: dimanche de la Septuagésime, le troisième: dimanche de la Sexagésime, entre Jean-Baptiste Robert, âgé de vingt-six ans, fils de Jean-Baptiste Robert et de Marguerite Etier, ses père et mère de la paroisse de Berthier d'une part, et de Marie-Angélique Vigneau, âgée de dix-neuf ans, fille de Nicolas Vigneau et de Marie-Angélique Laporte de cette paroisse d'autre part, pareilles publications faites à la paroisse de Berthier, comme il appert par un certificat de Messire Kerbery, curé de cette paroisse, sans qu'il s'y soit présenté aucun empêchement ni opposition, je soussigné, curé-missionnaire à St-Sulpice, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles des présentes et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon les cérémonies prescrites par notre mère, la Ste-Eglise, en présence de François Bourdon, Laurent Bourdelet, et Joseph Manigre, témoins et amis dont quelques-uns ont signé avec nous de ce requis.

(signé) François Bourdon
Joseph Manigre

J. Matis - ptre

Lequel extrait nous soussigné, curé de St-Sulpice, certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

Le quatorze avril, mil neuf cent quarante-trois (14 avril 1943).

(Signé) A. Boucher, prêtre-curé

Soldats

On a vu que André Robert, de La Rochelle, avait probablement exercé le métier de soldat, car il y avait trois militaires témoins à son mariage.

Il en fut de même pour son fils Louis, qui lors de son mariage aux Trois-Rivières fut assisté, comme témoins, du colonel de Chastelard et du gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher.

Avec Pierre Robert, nous retrouvons un autre laboureur-soldat.

Il naquit à St-Cuthbert le 20 décembre 1787, fils de Jean-Baptiste Robert et de Angélique Vigneau.

A l'âge de 26 ans, il s'engage au printemps de 1814 et sert, vraisemblablement comme simple soldat, avec les "Volontaires du Loyal Chatham" contre l'armée américaine du général Hampton, laquelle s'était portée à l'attaque du Canada du côté de Lacolle et de Châteauguay. C'est une tradition de famille qu'au cours d'un engagement il eut son casque troué d'une balle. Le casque en question, lequel aurait dû constituer une relique, servit pendant longtemps de réceptacle pour y déposer les fuseaux d'un métier à tisser. Un jour, on vendit le métier, et le casque avec.

Les *Archives Publiques du Canada* (Quebec Gazette, 12-9 1839) portent que Pierre Robert, du canton d'Ailleboust, caporal au cinquième bataillon, reçut en "scrip" pour une valeur de 100 acres de terre pour services rendus durant la guerre de 1812-1815.

Le sixième bataillon de Berthier ayant été organisé le 16 octobre 1846, et comprenant les townships de Ste-Elizabeth et de St-Gabriel, Pierre Robert fut nommé lieutenant et promu au rang de capitaine le 20 décembre 1856. Sa nomination comme lieutenant, le 16 octobre 1846, était au titre de gentilhomme, ce qui indique qu'il ne détenait à ce moment-là aucun rang d'officier, la dite promotion lui ayant été accordée pour

la durée de ses services et sa bonne conduite. Voici comment était libellée sa promotion comme capitaine:

"Son Excellence, Sir Edmund Walker Head, Baronet, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.,

A Pierre Robert, lieutenant, Salut:

Ayant une confiance particulière dans votre Loyauté, votre Courage et votre Bonne Conduite, je vous nomme et choisis par ces Présentes et durant bon plaisir, pour être Capitaine dans le sixième bataillon de Milice de Berthier en prenant rang et préséance du vingtième jour de Décembre mil huit cent cinquante cinq. Vous aurez par conséquent à remplir fidèlement et diligemment les devoirs de Capitaine en exerçant et disciplinant convenablement les Officiers subalternes et les soldats de la dite Milice. Et vous observerez et suivrez tous Ordres et Commandements que vous recevrez de temps à autre, de moi-même ou de quelqu'autre de vos Officiers Supérieurs, suivant la Loi.

Donné sous mon Seing et Sceau d'office, à Toronto, ce quatorzième jour d'avril dans l'an de Notre Seigneur mil huit cent cinquante six, et dans la dix-neuvième année du Règne de Sa Majesté."

(Signé) Walker HEAD

par ordre:

de Wittenburg.

Nous avons vu un peu plus haut que Pierre Robert avait été récompensé de ses services par un octroi de terre. Voici

ce que nous lisons à ce sujet dans Benjamin Sulte (1) : "En 1818, le prince régent accorda des terres aux miliciens de 1812-15 qui en feraient la demande avant le 1er mai 1823. Ce délai fut étendu au 1er mai 1824, puis au 1er août 1830. Par une proclamation du 22 février 1837, il fut entendu que les gens inscrits avant le 1er août 1830 recevraient ou des terres ou du "scrip", au choix, et, le 1er août 1838, lord Durham nomma commissaire à cette fin MM. John Davidson et Tancred Bouthillier. Les registres et papiers concernant ces octrois sont au bureau des terres de la couronne, à Québec".

Donc, en 1818, grâce vraisemblablement à la concession qui lui en avait été faite par la Couronne anglaise, Pierre Robert devint acquéreur, dans la paroisse de Ste-Elizabeth, au rang dit de Ste-Emélie, d'une terre de un arpent et demi de front sur trente de profondeur, sans bâtiments dessus construits. Il y érigea une maison laquelle subsista jusqu'en 1909, alors qu'elle fut remplacée par l'habitation actuelle. Il y construisit également une grange, recouverte en paille, laquelle fut démolie par un coup de vent dans l'été de 1898. L'ancienne demeure ressemblait quelque peu aux maisons normandes, avec son toit penché, ses murs blanchis à la chaux, ses volets teints à l'ocre rouge. (2) La porte d'en avant donnait sur la grande pièce, laquelle tenait la moitié de la maison et servait de cuisine, salle à diner, salle de réception. A gauche de la porte d'entrée, il y avait la chambre des grand'-parents, suivie de celle des jeunes époux, toutes deux séparées de la grande pièce par une cloison coupée en plein milieu par un poêle à deux ponts. Sous le toit, une grande chambre à coucher et le grenier aux coins mystérieux où subsistait à l'année une odeur de pommes. La terre paternelle, j'en connais chaque motte. Un ruisseau coule devant la porte. C'est le Cordon. On y pêchait de belles truites dans ma jeunesse. Au retour de l'école, les gamins dont j'étais s'exerçaient à le

(1) "*La bataille de Châteauguay*", p. 125, Raoul Renault, éditeur, Québec, 1899.

(2) Il en existe un très artistique tableau à la peinture, dû au pinceau de Mlle Hélène Robert, de Grand'Mère, et propriété de M. et Mme Gérald Robert, de Manchester.

sauter aux endroits les plus larges, ce qui fixait pour toujours la réputation de bravoure d'un chacun. Un autre ruisseau court tout le long de la terre, où s'abreuvent encore hommes et bestiaux. Devant la grange, un orme puissant, domine le paysage. Quand on revient de St-Félix ou de Joliette, on le distingue au-dessus des autres, dépassant de la tête tout le rang. Derrière la maison c'est le jardin, à la terre grasse, avec ses cerisiers, sa fraisière, les gadelliers, les groseillers. Passé la grange, il y a un coteau. On traverse un petit pont. Un autre coteau. Plus loin, "aux quinze", le sol prend une teinte rougeâtre, ferrugineuse. Puis se dresse, isolé en plein champ, un gros pin probablement centenaire. A l'autre bout, aux approches du bois, le sol est grisâtre. Enfin c'est la sucrerie avec ses érables, sa cabane à sucre, sur les murs de laquelle des générations d'enfants ont taillé au couteau leurs initiales. La localité a changé de nom, les familles sont disparues, la vie n'est plus la même qu'autrefois, cependant, sur la terre de Pierre Robert, achetée en 1818, il y a encore un Robert, après un siècle et quart.

Outre un brevet d'officier et une terre, Pierre Robert reçut aussi la décoration accordée aux troupes anglaises qui avaient servi entre 1793 et 1814. Revenons encore à Benjamin Sulte. (1) Il écrit: "En 1847, le parlement britannique accorda, aux hommes de la milice canadienne ayant vu le feu durant la guerre de 1812-15, la médaille que l'on frappait en ce moment pour les troupes anglaises qui avaient assisté à des batailles, soit en Europe ou ailleurs, de 1793 à 1814. Cette médaille en argent est la même pour tous, sans exception de grade. L'agrafe placée sur le ruban indique la raison de la récompense: "Détroit," "Chrysler-Farm," "Châteauguay." Il n'y a pas de médaille de Châteauguay, c'est l'agrafe, proprement dite, qui établit la distinction entre les trois catégories. Sur la face de la médaille est la tête de la Reine Victoria, avec le millésime 1848. Au revers, la reine est debout, couronnant un guerrier placé le genoux en terre; au dessous est écrit "1793-1814." Le ruban est rouge à bordure ou liséré bleu-

(1) *Histoire de la Milice Canadienne-Française, 1760-1897*, page 129, édition 1897.

vert. Par un ordre-général du 25 août 1847, le gouvernement canadien fit appel aux miliciens qui pouvaient réclamer cette décoration. Les officiers et les soldats qui avaient combattu dans la région du Détroit, de Chrysler-Farm, de Châteauguay, et qui survivaient en 1848, reçurent cette médaille." Vis-à-vis leurs noms est écrit, sur les listes conservées aux Archives de la Milice, l'endroit où ils se sont battus. Dans le cas de la médaille de Châteauguay, il y a une cinquantaine de noms, y compris celui de Pierre Robert.

En 1819, Pierre Robert épousa Scholastique Dacier, à St-Cuthbert. Voici son acte de mariage:

PAROISSE DE SAINT CUTHBERT
Comté de Berthier

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Cuthbert pour l'année mil huit cent dix-neuf.

Le vingt-deux février mil huit cent dix-neuf vû la dispense d'un ban de mariage et la publication des deux autres faite au prône de nos messes paroissiales entre Pierre Robert domicilié à Ste-Elizabeth, fils majeur de feu Jean-Baptiste Robert et de défunte Angélique Vigneux de cette paroisse d'une part; et Scholastique Dacier, fille mineure de Pierre Dacier et de Véronique Frigon de cette même paroisse d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage et du consentement des parens de la fille, nous, prêtre, curé, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean-Baptiste Robert, frère servant de père, Agathe Aubin belle-soeur de l'époux, de Pierre Dacier, père, Pierre Dacier, frère de l'épouse et de plusieurs autres parens et amis dont les uns ont signé avec nous et les autres ont déclaré ne savoir signer.

(signé) *Louise Clément*
Scholastique Dacier
Hercule Olivier

F. X. Marcoux, ptre

LEQUEL EXTRAIT nous, prêtre soussigné, de la paroisse de Saint-Cuthbert certifions être conforme à l'original, conservé dans les archives de notre paroisse.

DONNE à Saint-Cuthbert, ce 26 mars 1943.

(signé) *J. Antonio Richard, ptre vicaire*

Les enfants nés du mariage de Pierre Robert et de Scholastique Dacier sont:

Pierre (Olivier), baptisé le 12 mai 1822, marié le 6 mars 1848, à Henriette Cornellier, décédé le 2 septembre 1904.

Henriette, née le 10 octobre 1824, mariée le 29 juillet 1845, à Cyriac Durand.

Claire, née le 22 avril 1829, mariée le 25 février 1851, à Alexis Durand.

Léandre, baptisé le 5 novembre 1832, marié à Marie Louise Bernard.

Zephyrin, baptisé le 26 mai 1834, marié en première nocces à Anastasie Racicot, en secondes nocces à Lucie Duval, en troisièmes nocces à Marie Héту, décédé à Holyoke.

Joseph, baptisé le 3 avril 1836, décédé le 6 mai 1837.

Philomène, baptisée le 13 septembre 1840, mariée le 3 mars 1862 à Louis Rondeau, décédée à Worcester.

Pierre Robert mourut en novembre 1859 et fut inhumé à Ste-Elizabeth, du côté ouest de l'église existante alors, le long du mur extérieur.

Ceux que j'ai connus

Voici l'acte de naissance de Pierre Robert, mon grand-père:

PAROISSE SAINTE-ELISABETH

Comté de Joliette

Sainte-Elisabeth, le 7 juillet 1919

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Sainte-Elisabeth, pour l'année mil huit cent vingt-deux.

Pierre Robert.

Ce douze mai, mil huit cent vingt-deux, je, prêtre soussigné, ai baptisé Pierre, né ce jour, du mariage de Pierre Robert et de Scolastique Dacier. Le parrain Dacier et la marraine Madeleine Doucette qui n'ont su signer.

Keller ptre

LEQUEL EXTRAIT nous, prêtre soussigné, de la paroisse Sainte-Elisabeth, certifions être conforme à l'original conservé dans les archives de notre paroisse.

DONNE à Sainte-Elisabeth, ce 7 juillet 1919.

Alcide Allary, ptre.

Avec Pierre Robert, j'entre dans un monde connu. Il avait été baptisé sous le nom de Pierre. Cependant, toute sa vie, il porta le nom de Olivier. Était-ce pour le différencier de son père qui portait lui aussi le nom de Pierre? Je l'ignore.

Olivier Robert était un vrai type de paysan français, comme on en voit dans les tableaux de Millet. De moyenne stature, des cheveux gris, des yeux bleus, un teint légèrement couperosé, le nez aigu, en arête, les lèvres minces, le menton complètement rasé, mais le visage encadré de deux longs favoris. Il passait pour un peu têtue et plutôt serré sur

la question argent, bien que franchement hospitalier pour les visiteurs et les pauvres. Le dimanche, il portait un chapeau de feutre mou noir, un habit d'étoffe grise, une chemise de flanelle, avec les pointes du collet relevées sous le menton et retenues par une cravate noire qui lui donnait, en tant qu'accoutrement, une vague ressemblance avec les portraits de Barthélemi Joliette, fondateur de la ville de ce nom. Comme chaussures, il portait des bottines à élastiques appelées "congress".

Il y avait en lui quelque chose de ces troubadours du Moyen-Age cheminant de ville en ville, de village en village, pour réciter des légendes ou raconter des hauts faits. Par les longues soirées d'hiver, mon grand-père, muni d'un livre de contes ou de journaux, allait veiller chez les voisins et, durant des heures d'horloge, il lisait en famille des contes ou des feuilletons. Il avait aussi une autre particularité, la cueillette des fruits. Les premières fraises, les premières framboises, les premiers bleuets, les premières mûres de la saison étaient toujours sur notre table. Mon grand-père partait le matin, avec un crouton de pain dans sa poche, et il revenait le soir sa provision faite. Personne ne savait où il trouvait ces fruits. Il avait ses "talles", comme il disait.

En 1848, il fit alliance avec la famille des Cornellier, en épousant Henriette Cornellier dit Grandchamp, ma grand-mère. C'était une femme très pieuse qui, en parlant, gesticulait beaucoup avec ses mains, qu'elle avait par ailleurs remarquablement fines pour une paysanne. Mais alors que la dévotion était son fait, mon grand-père était plutôt tiède, de sorte qu'il s'élevait parfois des discussions au moment de dire le chapelet en famille. Mais ma grand-mère avait toujours le dessus... et le chapelet se récitait, après le repas du soir.

Entre 1868 et 1870, la famille suivit le mouvement migrateur vers les Etats-Unis et alla s'établir à Webster, dans le Massachusetts. Tous les enfants en âge de travailler firent connaissance avec les manufactures de laine et de coton. Après quelques années, l'on reprit le chemin du Canada, mais quelques-uns des membres de la famille demeurèrent aux Etats-Unis pour y vivre et mourir.

Olivier Robert agrandit quelque peu le bien paternel par l'achat d'une pointe de terre, au bout du rang de Ste-Emélie, longeant la rivière l'Assomption.

Voici l'acte de mariage de Olivier Robert et Henriette Cornellier:

SAINTE-ELISABETH

Comté de Joliette

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ste-Elisabeth, pour l'année mil huit cent quarante-huit.

Ce six mars, mil huit cent quarante huit, après la publication de trois bans de mariage, faite aux prônes des messes paroissiales de Ste-Elisabeth, entre Olivier Robert, cultivateur, fils majeur de Pierre Robert, et de Scholastique Dacier, de cette paroisse d'une part, et Henriette Cornellier dit Grandchamp, fille aussi majeure de Joseph Cornellier dit Grandchamp, cultivateur et de feu Elizabeth Cadet, de cette paroisse, d'autre part; vu qu'il n'apparaissait aucun empêchement au dit mariage, nous prêtre-curé, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Cérille Cornellier et de Pierre Dacier, qui ainsi que les époux, n'ont su signer. Lecture faite.

(signé) J. Quévillon ptre

LEQUEL EXTRAIT nous, prêtre soussigné, de la paroisse de Ste-Elisabeth certifions être conforme à l'original, conservé dans les archives de notre paroisse.

DONNE à Ste-Elisabeth, ce vingt-sept mars 1943.

par Hector Ferland, curé.

Les enfants issus du mariage de Pierre (Olivier) Robert et de Henriette Cornellier sont:

Elisabeth, née le 3 février 1849, mariée à Thaddée Asselin, le 26 juillet 1869, décédée le 13 novembre 1908, à St-Félix de Valois.

Damien, né le 2 février 1850, marié le 7 septembre 1873, à Marceline Laferrière, décédé à Grasmere, N. H., le 27 novembre 1933, inhumé à Marlboro, Mass.

Joséphine, née le 30 mars 1851, mariée à Frédéric Forand, le 25 novembre 1872, décédée à l'hôpital Louis Pasteur, de Worcester, le 21 octobre 1927, inhumée à Webster, Mass.

Cléopée, née le 26 janvier 1853, mariée le 2 septembre 1872, à Dieudonné Lachance, décédée à Webster, le 7 mars 1925.

Noé, né le 21 novembre 1854, marié à Hedwidge St-Georges, décédé à Providence, R. I., le 8 avril 1910. (1)

Elzéar, né le 4 août 1857 et baptisé à Joliette, marié le 7 octobre 1884, à Joséphine Lafrenière, décédé à Joliette, le 24 mai 1939, inhumé à Lourdes.

Rachel, née le 23 novembre 1860, mariée le 3 août 1880, à Wilfrid St-Georges, décédée à Joliette, le 25 mai 1935. (2)

Sophie, née le 13 février 1864, mariée à Alfred Bouillon, à Lourdes, le 31 mai 1926. Elle est la seule survivante de cette génération.

Joseph-André, né le 9 novembre 1865, marié le 23 août 1892, à Aglaée Beaupré, décédé à Grand'Mère, le 9 janvier 1943. (3)

Olivier Robert mourut le 2 septembre 1904 et fut inhumé le 4 dans le cimetière de Ste-Elizabeth, au fond, du côté ouest de la petite chapelle.

Ma grand'mère, Henriette Cornellier, était la soeur de

(1) Soeur St-Agapit, supérieure de la Congrégation Notre-Dame, à Notre-Dame de Bellevue, Québec, est la fille de Noé Robert.

(2) Le R. P. Léopold St-Georges, o.m.i., curé et supérieur de St-Pierre Apôtre, à Montréal, et Soeur Flaminia, supérieure des Soeurs de la Providence à Lanoraie, sont les enfants de Rachel.

(3) Nous reviendrons sur Joseph-André Robert au chapitre des Robert de Grand'Mère.

Hippolyte Cornellier, qui fut député de Joliette de 1864 à 1868. La Chambre siégeait alors à Toronto et Sir Georges-Etienne Cartier était Premier Ministre. Hippolyte Cornellier fut donc un de ceux qui votèrent, en suivant Cartier, l'établissement de la Confédération.

Bien qu'il eut une réputation d'orateur, les "Confederation Debates" ne font mention d'aucun de ses discours. Il n'intervint qu'une fois pour interrompre, par une remarque quelconque, un discours du Ministre Joly de Lotbinière. Un de ses fils eut une carrière plus remarquable. Nous voulons parler de Pierre-Charles-Auguste Cornellier, avocat de la Couronne, à Montréal, et qui fut aux côtés de Mercier et de Chapleau l'un des plus puissants tribuns que la province de Québec ait connu. Voici la notice nécrologique que le R. P. Charlebois, c.s.v., lui consacrait en 1927, dans un opuscule intitulé "Les Anciens de Joliette, Ecrivains et Artistes".

Auguste Cornellier

"Une figure bien connue dans le monde politique vient de disparaître dans la personne de M. Pierre-Charles-Auguste Cornellier, C. R., décédé à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, lundi dernier (le 3 février 1913), à l'âge de 57 ans et 9 mois, après une courte maladie, muni de tous les sacrements de l'Eglise". (*L'Etoile du Nord*, Joliette, jeudi, 6 février 1913).

M. Cornellier est né à Sainte-Elizabeth le 3 mai 1855, d'Hippolyte Cornellier et d'Henriette Lavallée. Il fit ses études classiques au collège Joliette (1870-1875) et étudia le Droit à l'université Laval. Reçu avocat (1879), il pratiqua sa profession avec M. Charles Champagne, registrateur à Montréal, puis avec l'ex-juge Aldéric Ouimet, et plus tard avec M. Olivier Auger, ex-M. P.P.

Avocat toujours très consulté, les étudiants allaient à lui comme à un maître, et sur leur demande il leur improvisait des plaidoyers qu'ils estimaient des chefs-d'oeuvre. Ses moyens de persuasion étaient irrésistibles. Ne le vit-on pas un jour contraindre le tribunal à déclarer non coupable un accusé qu'il avait fait condamner la veille?

M. Cornellier avait une mémoire prodigieuse. Longtemps après sa sortie du collège, il récitait encore des pages de son *Zigliara*. Dans un procès retentissant où il représentait la Couronne à Joliette, il tint, durant plus de deux heures, les jurés suspendus à ses lèvres, relatant, sans aucun recours à ses notes, les moindres détails se rattachant aux pas et démarches de l'accusé au cours des cinq à six derniers mois. Plaidant un jour devant le juge DeLorimier, il lui citait par coeur le code que le savant Juge avait publié lui-même, et pour cinq causes différentes dont il s'était chargé.

Mais c'est surtout sur le champ plus vaste de la politique que ce redoutable tribun multiplia davantage ses succès oratoires. (1) Il est peu d'endroits dans la province où il

(1) Voir *Histoire de la Province de Québec*, par Robert Rumilly, volumes sur Riel, Chapleau, Mercier.

n'eût pas à croiser le fer avec des adversaires redoutables; il n'est pas d'administration conservatrice à Québec depuis 1878 qui n'ait reçu l'aide puissante de ce foudre d'éloquence. Les deux principales forces de cet orateur étaient sa connaissance profonde de la politique et—nous l'avons noté plus haut—sa prodigieuse mémoire. Il avait aussi une grande maîtrise de lui-même. Dans les plus violentes discussions, son oeil s'enflammait, sa figure se transformait, sa voix devenait tonnante, son geste menaçant, mais il ne perdait jamais le fil de son argumentation. En descendant de la tribune, M. Cornellier redevenait l'homme aimable et courtois avec ses adversaires comme avec ses amis.

"Comme avocat et comme tribun, a écrit la *Patrie*, nous ne croyons pas qu'il ait jamais eu d'égal dans notre pays." M. le curé Lévesque, de Marlboro, rapporte avoir entendu Chapeau affirmer, à Salem, où M. Lévesque était alors vicaire, en présence d'une foule considérable, que M. Cornellier était "le plus distingué et le plus fort orateur de tout le Dominion et qu'il était du bois dont on fait les premiers ministres".

Quand on a bien connu le père et la mère de M. Cornellier, on n'est pas surpris de cette autre appréciation du *Devoir*: "M. Cornellier, criminaliste de grande réputation et tribun connu d'un bout à l'autre de cette province, par ses succès oratoires, vient de mourir à l'Hôpital Notre-Dame".

M. Hippolyte Cornellier, son père, fut l'un des plus éloquents députés de la province de Québec. Sa mère, dame Henriette Lavallée, femme de haute intelligence et d'une grande distinction, était la soeur de l'abbé Moïse Lavallée, (2) ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal et justement renommé par ses talents oratoires. M. Moïse Lavallée, de Sainte-Elizabeth, entra au collège Joliette en 1846, fut ordonné à Sainte-Elizabeth, le 18 décembre 1859 et décéda à Montréal le 30 juin 1913, à l'âge de 80 ans. *L'Etoile du Nord* de Joliette, annonce la mort de ce vénérable prêtre et ajoute:

(2) Il était mon grand oncle maternel et fut le protecteur de mes études au Séminaire de Joliette.

"Sa mémoire vivra dans l'esprit de tous ceux qui ont connu son zèle sacerdotal égal à sa grande éloquence d'orateur sacré".

Déjà, au collège, Auguste Cornellier était au courant des choses politiques et faisait des discours à épater ses camarades, alors que, dans les *campagnes* du jeudi, grimpé sur une souche, il leur adressait la parole avec une aisance qui les émerveillait. Etant encore élève, vêtu de son uniforme et portant fièrement sa ceinture verte, il ne craignit pas de s'attaquer à l'un des chefs du parti libéral, l'honorable sénateur Paquet, et de lui tenir tête durant toute la campagne électorale. Etudiant en droit, il prononça un grand discours à la fête de Saint-Jean-Baptiste à Joliette. C'était un de ses premiers essais dans l'art oratoire, mais il révéla tout de suite ce que son puissant cerveau promettait pour l'avenir.

M. l'abbé Baillargé, curé de Verchères, dans le Rapport des fêtes qui eurent lieu en juin 1892 au collège Joliette, à l'occasion d'une réunion des anciens élèves, signale qu'au banquet, au nombre des orateurs, MM. Odilon Desmarais, avocat de Saint-Hyacinthe, et Auguste Cornellier, avocat de Joliette, prirent la parole. Tous deux, anciens élèves du collège mais d'une politique diamétralement opposée, se firent des amabilités auxquelles ils n'étaient pas habitués. Leurs discours, quoique brefs, produisirent une excellente impression sur les 500 convives.

En cette même année 1892, à une séance, donnée en l'honneur de sainte Catherine par les élèves de philosophie, 2e année, M. C.-A. Cornellier, C. R., dans une jolie improvisation, démontra avec le talent oratoire qu'on lui connaissait, les dangers du libéralisme moderne.

A la fête des Noces d'or en 1897, on le vit de nouveau élever la voix au milieu des Anciens. Jamais peut-être M. Cornellier ne fut plus heureux que dans cette brillante improvisation.

Les dernières paroles de M. Cornellier, sur son lit de mort, resteront mémorables. Pour quelques personnes, elles furent comme une lumière qui opéra leur conversion. Il de-

manda pardon à Dieu et aux hommes et reçut la bénédiction du prêtre avec cette foi vive qu'il avait toujours manifestée au cours de sa vie. (1)

(1) Les RR. PP. Philippe Cornellier, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa, Paul Cornellier, missionnaire au Basutoland, Soeur St-Philippe de Florence, des SS. Ste-Anne de Lachine, Soeur M. Pierre-Olivier, supérieure de l'Ecole Sainte-Anastasie, Montréal, sont les petits-enfants de Hippolyte Cornellier.

Mon père

Le plus grand service que Elzéar Robert, mon père, ait rendu au cours de sa vie à ce coin de pays qui fut le sien fut d'avoir largement contribué à l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, détachée de la paroisse mère de Ste-Elizabeth, le 5 juillet 1925.

Ste-Elizabeth fut instituée en 1802. Elle comprend les subdivisions suivantes: le village proprement dit, la Chaloupe, les rives nord et sud de la rivière Bayonne, les rangs de S. Pierre, du Ruisseau, Ste-Emélie, Ste-Rose, St-Martin et St-Frédéric.

Donc, de 1799 à 1925, les paroissiens de Ste-Emélie et de Ste-Rose, à peu près 105 familles, comprenant une population d'environ 600 âmes, eurent à parcourir, chaque dimanche, une distance de trois à huit milles pour assister à la messe et bénéficier des autres avantages du culte. Durant les beaux mois d'été, ça allait encore vaille que vaille. Il y avait même un certain charme à voir passer les gens endimanchés, dans des voitures aux vernis luisants, traînées par de robustes chevaux bien attelés. Mais les jours de pluie, et surtout les dimanches d'automne, de printemps et d'hiver, ce n'était plus la même chose. Quelle misère! A la fonte des neiges et sous les pluies automnales, la route défonçait, les chevaux s'enlisaient, les voitures s'embourbaient et il fallait arracher l'équipage avec des câbles, des perches de clôture, que sais-je. S'agissait-il de porter un corps en terre, on était obligé parfois de construire une civière, d'y coucher le cercueil et de transporter le tout à force de bras, en marchant sur les levées de fossés où l'herbe empêchait les pieds de caler. En hiver, c'était le vent d'ouest qui soulevait la neige en poudrière et obstruait la route, ou c'étaient les tempêtes de neige qui vous aveuglaient et le froid qui vous gelait jusqu'aux os malgré la laine et les fourrures dont on se couvrait.

Aux environs de 1910, ces conditions s'améliorèrent grâce à une politique de voirie qui favorisait l'empierrement

des routes. Mais vers 1923, les gens des rangs de Ste-Emélie et de Ste-Rose commencèrent à s'agiter pour obtenir une paroisse séparée. L'une des premières requêtes à cet effet fut mise en circulation par Elzéar Robert. Elle échoua devant S. E. Mgr Forbes, alors évêque de Joliette. Des semaines, des mois se passèrent. Nouvelles pétitions, nouvelles audiences auprès de l'Ordinaire. Elzéar Robert était toujours de l'avant, ne se décourageant jamais. Finalement, Mgr Forbes céda aux prières de ces braves gens. Plusieurs restent d'avis que Son Excellence ne mit d'objections que pour la forme, étant d'ores et déjà discrètement disposée à donner son approbation au projet. Quoi qu'il en soit, le 4 juillet 1925, un samedi soir, seul, sans fanfare ni adresse de bienvenue, le nouveau pasteur descendait du train du Pacifique Canadien, à la minuscule gare de Ste-Emélie. C'était l'abbé Cuthbert Fafard, un professeur de philosophie, fils de terriens et resté terrien de coeur. Il pleuvait. A pied, suivi d'un groupe de paroissiens pour qui il était un inconnu, le nouveau curé s'achemina vers la petite chapelle où avaient lieu certains exercices religieux du rang, dévotions du mois de Marie, du mois du Sacré-Coeur, etc. . . (1) Le lendemain, dimanche, eut lieu la messe dans la chapelle, le bref d'érection canonique fut lu, etc. Bref, c'en était fait, la paroisse Notre-Dame de Lourdes était fondée. "Chose curieuse, avouait plus tard un ancien, il me semble que j'ai toujours appartenu à Notre-Dame de Lourdes, et l'église de Ste-Elizabeth n'existe plus pour moi qu'à l'état d'un souvenir lointain pour lequel je me sens indifférent".

A partir de ce moment, les choses ne trainèrent pas en longueur. Le curé était jeune, plein d'allant, persuasif et surtout il payait d'exemple en mettant la main à la hache ou au godendard. Il n'y a rien qu'un cultivateur canadien aime tant que des ampoules aux mains de son curé. Vite l'on éri-

(1) Dans *Le Droit*, d'Ottawa, M. Victor Barrette a tracé un délicieux portrait de cette chapelle en évoquant le souvenir des vieilles familles du rang de Ste-Emélie, les Guilbault, les Baril, les Latour, les Clermont, les Asselin, les Laporte, les Pelland, les Lafrenière. . . les Magnan et les Robert "peu parleux, mais très pieux," sans oublier le Français Aybram et jusqu'à la maîtresse d'école, Mlle Quessouce.

gea une chapelle temporaire, laquelle devint bientôt une belle église, avec son presbytère à côté, un cimetière, des écoles. Dès les débuts, Elzéar Robert fut élu ancien marguillier, puis marguillier du banc de 1929 à 1932. L'évêque venait-il pour sa visite canonique, c'est lui qui lisait l'adresse. Il y mettait tout le sérieux et la dignité exigés par les circonstances. Il fut président des Ligues du S. Nom de Jésus et des Anciens Retraitants.

En même temps que s'érigait l'administration religieuse de la paroisse, l'on instituait l'administration civile sous forme de conseil municipal. Le lieutenant-gouverneur de la Province investit Elzéar Robert de l'autorité nécessaire à cette fin et, c'est sous sa présidence que le Conseil municipal fut formé, avec le maire, les conseillers, les commissaires d'écoles, etc. . . . Nommé Juge de paix en 1926, en vertu d'un arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil, il le demeura jusqu'à sa mort.

Ces diverses fonctions dénotent chez Elzéar Robert une certaine instruction. Cependant, il n'avait fréquenté que l'école du rang. Mais il était un lecteur quotidien des journaux. Après un bout de veillée chez les voisins, il lisait jusque tard dans la nuit. Ce qui ne l'empêchait pas d'être debout au lever du soleil, pour reprendre sa tâche journalière. C'était un homme d'un jugement sain, d'un solide bon sens, servi par une mémoire facile. Au lendemain de sa mort, le P. Fortunat Laurendeau, s.j., de Montréal, m'écrivait:

"Il m'a été donné, un instant, de rencontrer votre père, chez vous. J'avais été frappé par la finesse de son esprit, sa délicatesse et cette distinction, cette simplicité de bon aloi qui sont encore, Dieu merci, la frappe de notre classe, j'allais dire, de notre aristocratie rurale".

Bien que n'ayant jamais été riche, il avait trouvé le moyen, sans s'endetter, de rebâtir ou construire à neuf toutes les dépendances de la terre paternelle, séchoir à tabac, poulailler, grange, porcherie, hangar, y compris la maison. Il ajouta à l'héritage séculaire par l'achat d'une terre à bois d'un arpent de front par trente de profondeur. Il revendit "la pointe", longeant la rivière l'Assomption, et, peu de temps

avant sa mort, concéda une couple d'arpents de la terre à bois.

Après le séjour de la famille aux Etats-Unis, Elzéar Robert épousa, à Ste-Elisabeth, Marie-Henriette-Joséphine Desrosiers Lafrenière. Voici son acte de mariage:

SAINTE-ELISABETH

Comté de Joliette

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ste-Elisabeth, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Le sept octobre, mil huit cent quatre-vingt quatre, après la publication d'un ban de mariage, faite au prône de nos messes paroissiales, entre Elzéar Robert, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Olivier Robert, cultivateur et d'Henriette Cornellier, de cette paroisse, d'une part, et Marie-Henriette-Joséphine Desrosiers-Lafrenière, aussi domiciliée en cette paroisse, fille majeure de Prosper Desrosiers-Lafrenière, cultivateur et d'Eleonore Lavallée, de cette paroisse, d'autre part, la dispense de deux autres bans étant accordée, et aucun autre empêchement découvert, nous, prêtre, soussigné, à ce autorisé, avons reçu leur mutuel consentement de mariage en présence de Prosper Desrosiers-Lafrenière, père de l'épouse, d'Olivier Robert, père, de l'époux et autres qui ainsi que les époux, ont signé avec nous. Lecture faite.

*Joséphine Lafrenière Elzéar Robert
Olivier Robert Sophie Robert Hildaige Laporte
H. Cornellier L. Asselin*

Dupuis, Ptre

LEQUEL EXTRAIT nous, prêtre soussigné, de la paroisse de Ste-Elisabeth certifions être conforme à l'original, conservé dans les archives de notre paroisse.

*DONNE à Ste-Elisabeth, ce vingt-cinq mai,
1943.*

par Hector Ferland, curé.

Ma mère, Joséphine Lafrenière, était une femme d'ordre, renommée pour sa grande propreté et éminemment serviable à tous. Comme tous les patients de caractère, elle ne parlait pas beaucoup, mais quand elle donnait un commandement, elle avait le tour de se faire obéir par son mari comme par ses enfants. Voici les noms des enfants de Elzéar Robert et de Joséphine Lafrenière.

Marie Laure, née le 12 juillet 1885, décédée le 11 mars 1886.

Louis-Adolphe, né le 26 août 1886, marié le 16 août 1909 à Azélie Asselin.

Bernard, né le 28 avril 1888, décédé le 24 juin 1912.

Louis-Moïse, né le 22 octobre 1889, décédé le 24 octobre 1889.

Cécile, née le 12 mai 1892, décédée le 3 novembre 1893.

Azellus, né le 26 septembre 1893, marié le 30 juin 1920 à Hélène Lambert-Ducharme.

Hélène, née le 22 juin 1895, décédée le 23 octobre 1895.

Ma mère mourut le 1er mai 1932 et fut inhumée à Notre-Dame de Lourdes.

Voici l'acte de décès de Elzéar Robert, qui mourut à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 24 mai 1939.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

(Comté de Joliette)

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes pour l'année mil neuf cent trente-neuf.

Le vingt-sept mai mil neuf cent trente-neuf nous, soussigné, de la communauté des Oblats de Marie Immaculée, et neveu du défunt, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Elzéar Robert, époux de

feu Joséphine Lafrenière, décédé le vingt-quatre de ce mois, à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, à l'âge de quatre-vingt-un ans et dix mois; muni des sacrements de la sainte Eglise par le ministère de l'abbé Azellus Fafard, aumonier.— Etaient présents, Adolphe et Azellus Robert, ses fils ainsi que plusieurs autres parents et amis dont plusieurs ont signé avec nous. Lecture faite.

Azellus Robert

Adolphe Robert

C. Fafard, curé

Alph. De Grandpré, sup. séminaire

Achille Geoffroy

C. E. Robert, ptre, vic.

P. J. Asselin, c.s.v.

Arcade Breault

Léopold Saint-Georges, ptre o.m.i.

LEQUEL EXTRAIT nous, prêtre soussigné, de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, certifions être conforme à l'original, conservé dans les archives de notre paroisse.

DONNE à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 27 mai 1939.

Elphège Filiatrault, curé.

Voici ce que le *Devoir*, de Montréal, écrivait, au lendemain des funérailles.

“Les funérailles de M. Elzéar Robert ont eu lieu samedi à 9h, à l'église Notre-Dame de Lourdes, près Joliette. L'absoute a été faite par M. l'abbé Cuthbert Fafard, curé de St-Henri de Mascouche, et la messe a été célébrée par le R. P. Léopold St-Georges, O.M.I., de Montréal, neveu du défunt, assisté comme diacre de M. l'abbé Charles-Edouard Robert, vicaire à St-Barnabé, autre neveu du défunt, et comme sous-diacre du R. P. Josaphat Asselin, C.S.V., professeur au Séminaire de Joliette et doyen de la Faculté des sciences à l'Université de Montréal. Dans le sanctuaire assistaient M. l'abbé

Jean Robert, autre neveu du défunt et professeur au séminaire des Trois-Rivières; le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., supérieur, et le R. P. Cléophas Dumontier, C.S.V., vice-supérieur du séminaire de Joliette, MM. les abbés Lucien Guilbeault, missionnaire en Mandchourie, et Rosius Guilbeault, professeur au séminaire de Joliette, le R. Frère J. A. Rioux, C.S.V., directeur du collège de Berthierville, M. l'abbé Elphège Filiatrault, curé de Notre-Dame de Lourdes, etc.

"Le deuil était conduit par M. Adolphe Robert, de Manchester, président général de l'Association Canado-Américaine, et Azellus Robert, de Notre-Dame de Lourdes, fils du défunt, Achille Geoffroy, de Joliette, beau-frère, M. Antonio Barrette, député de Joliette à la Législature de Québec, M. P. Bonin, maire de Lourdes, MM. J. A. Bélanger, avocat, Joliette, André Cornellier, Joliette, Arcade Breault, Ste-Mélanie, Louis Desrochers, Joliette, Gérald Robert, Paul Gingras, Gaudias Hébert, de Manchester, Bruno Robert, de Grand'Mère, le Dr Lahaise, de l'Hospice St-Jean-de-Dieu, Maximilien Perreault, avocat.

"Le chœur de chant était sous la direction de M. Charles-Auguste Asselin, avec Mlle Thibodeau et M. Gérald Robert à l'orgue.

"L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

"Les porteurs étaient six voisins: Arthur et Ovide Latour, Henry Thibodeau, Emile Laporte, Adélard Guilbeault et Joseph Laporte."

Le 8e rameau

Dans l'arbre généalogique des Robert, je représente le huitième rameau. Voici mon acte de naissance:

EXTRAIT DU REGISTRE
CONTENANT LES ACTES DES
BAPTEMES, MARIAGES ET SEPULTURES

Canada Fait dans la paroisse de Ste. Elisabeth de
Province Joliette, dans le Comté de Joliette, dans le
de District de Joliette, pendant l'année de Notre-
Québec Seigneur mil huit cent quatre vingt six.

District Le vingt six août mil-huit-cent-quatre-
de vingt-six, nous prêtre soussigné, vicaire de
Joliette cette paroisse avons baptisé LOUIS ELZEAR
ADOLPHE, né aujourd'hui fils légitime de
Elzéar Robert cultivateur, du lieu, et de Ma-
rie Josephine Desrosiers-Lafrenière. Le par-
rain a été Adolphe Cloutier, Etudiant en
droit, à Montréal, et la marraine Cordélia
Elzéar Desrosiers-Lafrenière qui a déclaré ne savoir
Adolphe signer. Le parrain et le père ont signé avec
Robert nous, lecture faite.

(Signé) Ad. Cloutier—

Elzéar Robert—

A. C. Dugas, Ptre. Vic.

NOUS, SOUSSIGNES, PROTONOTAIRE conjoint de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, dans le district de Joliette, certifions que l'extrait ci-dessus est en tout conforme à l'original qui se trouve dans le Registre susdit déposé dans les Archives de la dite Cour, dont nous sommes dépositaires.

Cité de Joliette, ce 30e. jour du mois de octobre mil neuf cent vingt quatre.

Ducharme & Rivest P. C. S.

Mon parrain, Adolphe Cloutier, était un étudiant en droit allié à ma famille du côté de ma mère. Il mourut de tuberculose alors que j'avais six ou sept ans. Outre que je conserve sa photographie, je me souviens très bien de lui. Il portait une barbe à la Henri Bourassa et m'amena dans un voyage à St-Norbert,—ce qui était alors pour moi le bout du monde. Ce voyage s'était effectué avec mon père, dans une calèche à cheval ayant un peu de ressemblance avec les traditionnelles calèches de Québec. Je n'étais pas peu fier de me montrer en si bel équipage. Le jour de la mort de mon parrain, sa soeur, Soeur Marie-Moise, des Soeurs de la Providence, me prit à l'écart et me remit le chapelet du défunt, en souvenir de lui. Il y a cinquante ans de cela. J'ai toujours ce chapelet. Il ne m'a pas quitté une seule journée...

J'ai commencé à aller à l'école entre cinq et six ans. Ma première institutrice fut une parente, Robéa Cornellier. Je la craignais, non sans raison. Apparemment que dans la suite je pris trop d'assurance, car une autre maîtresse, madame Fréchette, me fit un jour cette prédiction: "Si vous allez à l'école du village l'an prochain, on saura bien vous dompter". Or, l'année qui suivit, je fréquentai en effet l'école du village de Ste-Elizabeth, où l'instituteur était un ancien frère laïcisé du nom de Gélinas. A la fin de l'année, je reçus *le prix de sagesse*. Un membre de ma famille trouva un mot plus juste en disant que j'avais gagné *le prix de peur*. Ainsi se termina mon cours primaire, à 13 ans.

A l'automne de 1898, j'entrais au Séminaire, alors Collège de Joliette, dirigé par les Clercs de S. Viateur. J'en sortis en 1907. Olivar Asselin écrivant sa propre biographie disait: Olivar Asselin, né à telle date... à tel endroit... etc., etc., "n'a pas étudié" au collège de Rimouski. (1) Tel n'est pas exactement mon cas, mais bien proche. J'ai étudié au collège de Joliette, mais seulement les matières pour lesquelles j'avais de l'attrait: lettres et philosophie. Le reste ? ? ? Un ancien supérieur, le P. Joseph Morin, reconnaissait plus tard

(1) *Histoire de la Presse Franco-Américaine*, par Alexandre Bélisle, Worcester.

que malgré cette lacune, je ne m'en portais pas plus mal. En belles-lettres, je commençai à écrire dans les journaux, "La Croix", de Montréal, "l'Etoile du Nord", de Joliette. En cachette, naturellement, et sous un nom d'emprunt. En rhétorique, la "Revue Canadienne", de Montréal, publia de mes vers. Pas surprenant qu'elle soit morte, peu de temps après. La même année, je gagnai, par une fraction de points, le prix d'éloquence Lavigne-Laliberté (1), lequel était le grand prix de mon temps. J'ai toujours soupçonné l'abbé Adélard Desrosiers, mon professeur d'alors, plus tard principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et historien reconnu, d'avoir combattu "unguibus et rostrum" pour me faire attribuer cette fraction de points. Finissant, j'ai prononcé le discours d'adieu de ma classe. Un point. C'est tout. Le journalisme m'attirait, surtout le journalisme chez les minorités en dehors de Québec. L'année même de ma sortie du collège, j'entrai à "La Tribune" de Woonsocket, grâce à l'influence de Mgr Eugène Geoffroy, mon professeur de philosophie et à la protection du gérant, J. A. Savard, ainsi que celle de l'excellent guide que fut pour moi au début de ma carrière de journaliste le dévoué Phydime Hémond. L'année suivante, 1908, l'Association Canado-Américaine, par l'entremise d'un autre protecteur, l'abbé Eugène Lessard, alors curé de Manville, ancien de Joliette, et chapelain général de cette société, me confiait la rédaction de son bulletin, que j'ai toujours gardée depuis, exception faite pour une période de quatre ans, de 1913 à 1917, alors que les Pères Dominicains de Fall River m'appelèrent à la direction d'un nouveau journal, "La Gazette", fusionné deux ans après avec "l'Echo de New Bedford".

En 1909, j'épousai, à Woonsocket, une fille de ma paroisse natale, dont le père, arrivé aux Etats-Unis en 1899, était Jacques Asselin, syndic de la paroisse Ste-Anne de cette ville, et la mère, Victorine Geoffroy, soeur de Mgr Geoffroy, mon vieux professeur de philosophie. Voici mon acte de mariage:

(1) Don de Mgr J. A. Laliberté, p.d., curé de S. Mathieu de Central Falls, R. I., et de l'abbé Arthur Lavigne, curé à Cohoes, New York.

CERTIFICAT DE MARIAGE

*Eglise Ste-Anne**Woonsocket, R. I.*

JE, SOUSSIGNE, CERTIFIE

*que Louis Adolphe Robert**et Azélie Asselin**ont été unis dans les liens du MARIAGE**le 16ième jour du mois d'août 1909*

SELON LE RITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

*et conformément aux lois de l'état du Rhode Island**par le Rév. Jos. F. Dumont, ass.**en présence de Elzéar Robert**et de Jacques Asselin Témoins**tel qu'il appert dans le Régistre des Mariages**de cette Eglise**24 mai 1943**J. A. Forest, ptre*

Les enfants issus de cette union sont:

Jacques-Gérald, né à Manchester le 28 juillet 1910, baptisé en l'église St-Augustin; parrain, Jacques Asselin, de Woonsocket, grand-père; marraine, Elizabeth Lafrenière, de Manchester, grand'tante; marié le 6 octobre 1943, en l'église St-Jean-Baptiste, à Manchester, avec Alice Longval. Musicien, maître de chapelle, organiste, il a doté Manchester d'une Société d'Opérettes, présentement démembrée à cause de la guerre, et il a dirigé trois représentations d'opéra.

Bernard, né à Manchester le 25 septembre 1912, marié le 3 juin 1939, à Dolorès Bélanger, de Manchester, N. H.

Madeleine-Amanda, née à New Bedford, Mass., le 6 novembre 1915; parrain, Charles-Edouard Asselin, de Woonsocket; marraine, Amanda Boudreau, de Woonsocket, oncle et tante. Ancienne élève des Dames de Jésus-Marie de Goffstown (Villa Augustina), elle a été pendant six ans secrétaire de l'Amicale des Anciennes de cette institution, puis présidente.

En 1908, l'Association Catholique de la Jeunesse franco-américaine, fondée sur le modèle des associations similaires

de France et du Canada, tenait son premier congrès au collège l'Assomption, de Worcester. J'en fus le seul et unique secrétaire jusqu'à sa disparition en 1910, alors qu'au congrès de Manchester l'on vit, sur la même estrade, les trois présidents des associations de jeunesse française, canadienne-française et franco-américaine: Louis Gerlier, alors avocat au barreau de Paris, aujourd'hui le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules; Elzéar Beaupré, professeur à l'Ecole Polytechnique, de Montréal, et Louis Perras, médecin à New Bedford, Massachusetts.

En 1918, la Fédération catholique des Sociétés franco-américaines était fondée à Fitchburg, Massachusetts. J'en fus le secrétaire de 1921 à 1924.

En 1919, je devins sujet américain par la naturalisation.

En 1920, j'étais élu secrétaire général de l'Association Canado-Américaine, l'ainée de nos sociétés nationales fédératives en Nouvelle-Angleterre, fondée à Manchester en 1896, opérant aux Etats-Unis et au Canada, avec un effectif qui atteindra cette année 30,000 membres, porteurs d'assurance pour vingt millions de dollars.

En 1924, j'ai acheté la maison que j'occupe présentement, au no 129, de la rue Ashland, à Manchester.

En 1936, j'étais élu à la présidence de l'Association Canado-Américaine.

En 1937, au mois de juin, avait lieu à Québec le Deuxième Congrès de la Langue française en Amérique. Pour mettre à exécution les vœux du congrès, un comité fut constitué de représentants de tous les groupes français disséminés sur la surface du continent nord-américain, à partir du golfe du Mexique jusqu'aux côtes du Pacifique. Je fus choisi comme l'un des membres de ce comité,—à titre de représentant de la Nouvelle-Angleterre,—lequel fonctionne sous le nom de Comité Permanent de la Survivance française en Amérique. A peu près vers la même époque, la Société Historique franco-américaine m'appelait au nombre de ses directeurs.

C'est le rôle important joué par l'Association Canado-Américaine dans l'oeuvre de la survivance catholique et fran-

çaise aux Etats-Unis, c'est l'influence sociale qu'elle exerce qui ont déterminé des gouvernements étrangers, des corps éducationnels et politiques à conférer à son président les distinctions honorifiques suivantes:

MEMBRE DU BUREAU D'EDUCATION

Seal of	STATE OF NEW HAMPSHIRE
The State	CONCORD
of New	Executive Chamber
Hampshire	December 14, 1936.
H. Styles Bridges	
Governor	

*Adolphe Robert, President A. C. A.
Manchester,
New Hampshire.*

Dear Mr. Robert:

At the meeting of the Governor and Council today I appointed you as a member of the State Board of Education and your appointment was confirmed by the Council.

I trust that you will find your duties interesting.

*Sincerely yours,
H. S. Bridges
Governor*

Mon terme d'office expirait le 31 janvier 1940, mais je fus maintenu en fonctions jusqu'en janvier 1941, et ensuite remplacé.

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Ordre National de la Légion d'Honneur

Honneur Patrie

*Le Grand Chevalier de l'Ordre National de la
Légion d'Honneur*

certifie que, par Décret du Huit Février mil

neuf cent trente sept
Le Président de la République Française
a conféré à M. Robert, Adolphe, de nationalité
américaine, Journaliste, Président de
l'Association Canado-Américaine
La Décoration de Chevalier de l'Ordre
National de la Légion d'honneur.

L. Nollet

Fait à Paris, le 23 Février 1937
Vu, scellé et enregistré, No 48268
Le Chef du 1er Bureau
J. Maurcel

Cette décoration me fut attribuée au cours d'une séance publique tenue à Manchester, le 5 juin 1938, et je la reçus des mains de M. Jacques Lepoutre, industriel de Woonsocket, Officier dans l'armée française, Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire le Grand.

DOCTEUR ES LETTRES

Le texte du document conférant ce degré honorifique est en latin. En voici la traduction:

LE RECTEUR
de l'Université Laval
à tous ceux à qui parviendra la présente Lettre

SALUT

Vu que les grades académiques dans Notre Université ont été institués pour que ceux qui surpassent les autres par leur talent et leurs connaissances, et qui aiment et font avancer les beaux arts et les sciences; qui de plus aident leurs concitoyens à les cultiver soit par leurs écrits, soit par leur exemple, soit enfin de quelque autre manière, soient distingués des autres par des honneurs et des titres;
Et vu que le très distingué

ADOLPHE ROBERT

apparaît parfaitement doué des qualités citées plus haut, spécialement en Lettres, comme en font foi ses ouvrages écrits avec beaucoup de talent;

Et vu par ailleurs qu'il a mérité une telle confiance qu'on l'a élu Président de la Société appelée en français "Association Canado-Américaine", fondée dans les Etats-Unis d'Amérique,

SACHEZ

qu'en vertu du pouvoir que nous détenons tant par Lettre Royale accordée à Westminster le huit décembre mil huit cent cinquante-deux, que par la Bulle "Inter varias sollicitudines" accordée par Notre Très Saint Père Pie IX, Pape par la Divine Providence, à S. Pierre de Rome, le quinze mai mil huit cent soixante-seize, nous le déclarons

DOCTEUR ES LETTRES

"honoris causa" tel qu'il est créé et déclaré par la présente Lettre, avec tous les privilèges, droits et facultés dont peuvent jouir tous ceux qui sont élevés à cette dignité.

En foi de quoi nous avons signé la présente Lettre, portant le sceau de Notre Université et la signature de notre Secrétaire, à Québec, le premier jour de juillet de l'an du Seigneur mil neuf cent trente-sept.

Camille ROY, P.A.
recteur

Arthur MAHEUX
secrétaire

La remise du parchemin fut accompagnée d'une citation lue par Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université, et ainsi conçue:

"M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, a consacré à la survivance française aux Etats-Unis une carrière particulièrement fructueuse. C'est dans le journalisme d'abord qu'il a dépensé son zèle pour la cause franco-américaine. Conférencier recherché, sa parole porte partout la pensée patriotique qui inspire son dévouement. Devenu président de l'Association Canado-Américaine, il trouve dans cette fonction des occasions multiples de travailler avec ses frères franco-américains à tous les problèmes de vie française que fait surgir les problèmes de vie des nôtres aux Etats-Unis.

"C'est pour rendre hommage à l'Association dont il est le Président, mais tout particulièrement à son mérite personnel, à sa haute culture française, que l'Université Laval confère à M. Adolphe Robert, le diplôme de Docteur ès Lettres, *honoris causa*. Je l'invite à recevoir ce diplôme des mains de Son Eminence le Cardinal Chancelier, et à s'inscrire ensuite au Livre d'Or de l'Université Laval."

DECORATION HAITIENNE

REPUBLIQUE D'HAÏTI

Liberté - Egalité - Fraternité

Diplôme

Sténio Vincent

Président de la République d'Haïti

A tous ceux qui ces présentes verront

Fait savoir que l'ordre National

"Honneur et Mérite"

est décerné au Grade de Officier

à Monsieur Adolphe Robert

pour son dévouement manifeste au rapprochement amical et culturel des populations de langue française des Etats-Unis d'Amérique et de la République d'Haïti.

En foi de quoi le présent diplôme est délivré pour servir ce que de droit.

Sténio Vincent

*Par le Président
Le Secrétaire d'Etat
Fernand DENIS*

*Palais National
Port-au-Prince, le 6 février 1941
Enregistré à la chancellerie au No. 42 (Reg. C)
Le Directeur de la chancellerie
E. J. Camé*

Dans son édition de mardi, 18 février 1941, *Haïti-Journal*, publié à Port-au-Prince, apportait l'explication de cette décoration:

"Le président de la République a signé, ces jours-ci, le diplôme officiel émis par la Chancellerie, conférant le grade d'Officier dans l'Ordre National "Honneur et Mérite" à un Américain de haute valeur, un vrai ami d'Haïti, l'honorable Adolphe Robert, Président de l'Association Canado-Américaine, dont le siège se trouve à Manchester, dans l'Etat du New-Hampshire (Etats-Unis d'Amérique).

"C'est en ce moment qu'il est bon de préciser pour l'édification publique haïtienne les services signalés rendus par M. Robert en faveur du rapprochement intellectuel et amical entre les populations de langue française, vivant dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et la République d'Haïti.

"C'est grâce à lui, grâce à son prestige et son influence que les 46 organes de langue française, groupés sous l'égide de l'Alliance des Journaux franco-américains, ont consacré des études copieuses sur l'Histoire d'Haïti et le désir qui anime le Gouvernement et le peuple haïtiens à se mieux connaître, en raison de la similitude de leur langue, de leurs moeurs et de leur religion.

"C'est encore par l'action et sous le patronage de Mr. Adolphe Robert que notre collaborateur et ami Mr. Antoine Bervin a pu réaliser ce voyage, si fructueux pour notre pays, réalisé en 1938, après sa visite au Canada.

"La haute distinction conférée à M. Robert est un hommage à son éminente personnalité et à sa valeur propre, mais

elle s'adresse également à toute la Nouvelle-Angleterre qui manifeste tant de ferveur à se rapprocher de notre intellectualité.

"Il est à souhaiter que nous aurons dans un avenir pas trop éloigné la joie et le bonheur de recevoir parmi nous quelques prestigieux franco-américains pour raffermir ici l'oeuvre entamée par S. G. Mgr. Le Gouaze, à Woonsocket,—et continuée à Manchester par M. Bervin, sous les auspices de la Commission de Coopération Intellectuelle.

"Nous prions le distingué Président de l'Association Canado-Américaine d'agréer nos bien vives félicitations."

Après moi

La neuvième génération est représentée par le second de mes fils, Bernard, né à Manchester, le 25 septembre 1912, baptisé en l'église Ste-Marie, par l'abbé A.-O. Poirier; parrain, Wilfrid Geoffroy, de Lowell; marraine, Victorine Geoffroy, de Woonsocket, grand-oncle et grand'mère. Il fit son cours primaire aux écoles de la paroisse St-Georges et entra, en 1928, au Collège de l'Assomption, de Worcester, d'où il sortit après trois ans pour suivre un cours d'ingénieur en électricité à la "Hawley School of Electrical Engineering" de Boston. Après deux ans d'études dans cette institution, il obtint de l'emploi à la "Public Service Company of New Hampshire", compagnie électrique qu'il n'a pas quitté depuis. Il fut un des premiers pilotes d'aviation licenciés dans le New Hampshire, peu de temps après l'ouverture de l'aérodrome de Manchester. Le 3 juin 1939, il épousa Dolorès-Hélène Bélanger, fille de Ernest R. Bélanger et Albertine Prévost. Voici son acte de mariage:

STATE OF NEW HAMPSHIRE CERTIFICATE OF MARRIAGE

*THIS CERTIFIES that on this the 3rd day
of June 1939 at Manchester I joined in mar-
riage, in the presence of witnesses*

*Bernard Robert of Manchester and
Dolorès H. Bélanger of Manchester*

*Certificate of Intention of Marriage issued
by the Clerk of Manchester.*

*I also certify that I am a Roman Catholic
Clergyman residing in the town of Lowell,
Mass., and am legally qualified to perform the
marriage ceremony.*

(signed) J. B. A. Barette, O.M.I.

*Witnesses Adolphe Robert
Ernest R. Bélanger*

Du mariage de Bernard Robert et Dolorès Bélanger est née le 17 juillet 1941, Andrée-Marie.

DIXIEME GENERATION

Andrée-Marie Robert, née le 17 juillet 1941, baptisée en l'église S. Georges de Manchester, par l'abbé Arthur Dufour, vicaire. Parrain: Adolphe Robert; marraine, Azélie Asselin, grands-parents.

TABLEAU DE FILIATION

Andrée-Marie Robert est de la dixième génération en Amérique, mais de la douzième génération en regard de cette étude. Voici, en guise de résumé, le tableau de l'ascendance:

EN FRANCE

1ère génération: Robert Pierre et Lionne Rambault
2 e " Robert André et Catherine Bonnin

AU CANADA

3 e " Robert Louis et Marie Bourgerie
4 e " Robert Jean Baptiste et Geneviève Brabant
5 e " Robert Jean-Baptiste et Marguerite Ethier
6 e " Robert Jean-Baptiste et Angélique Vigneau
7 e " Robert Pierre et Scolastique Dacier
8 e " Robert Pierre (Olivier) et Henriette Cornellier
9 e " Robert Elzéar et Joséphine Lafrenière

AUX ETATS-UNIS

10 e " Robert Adolphe et Azélie Asselin
11 e " Robert Bernard et Dolorès Bélanger
12 e " Robert Andrée-Marie (2 ans)

Notre famille se subdivise donc en trois branches principales: une branche française, une branche canadienne-française et une branche franco-américaine. Pour être complète, cette étude devrait également indiquer ce que sont devenus les divers rameaux de ces branches. Mais cela représente presque le travail de toute une vie. Ainsi, nous serions fort curieux de savoir s'il n'était pas de notre famille, ce Joseph-Jacques Robert, un des patriotes de 1837, exécuté à Montréal, le 18 janvier 1839, à l'âge de 54 ans. De même, qui était ce Robert mentionné aux "Archives de Québec", en date du 24 juillet 1757, où nous lisons: "Commission d'huissier audien-cier en la juridiction royale de Montréal pour le nommé Robert, huissier ordinaire de la dite juridiction, à la place du nommé Decoste". Enfin, que sont devenus les Robert de la deuxième et troisième générations mariés à Détroit, ainsi que les Robert de la famille de Léandre, 5e génération, qui ont vécu à une certaine époque en Californie? Autant de détails qui supposent des recherches plutôt longues et compliquées et que nous n'avons pas la facilité d'entreprendre dans le moment.

Pour nous en tenir à la génération présente, enrégistrons ici que la lignée des Robert sera continuée par mes propres enfants, par les enfants de mon frère Azellus, et par ceux de mes cousins au premier degré, Bruno Robert et Mathias Robert, ces deux derniers de Grand'Mère, et fils de Joseph-André Robert, celui-ci frère de mon père.

Sur la terre paternelle

Nous avons dit précédemment que sur la terre paternelle achetée par Pierre Robert en 1818, il y a encore un Robert, après un siècle et quart. Il s'agit de mon frère Azellus, né le 26 septembre 1893, marié le 30 juin 1920, à Hélène Lambert-Ducharme. Les enfants issus de ce mariage sont:

Joseph-Léo-Bernard, né le 20 janvier 1922

Marie-Cécile-Bernadette, née le 27 mars 1923

Joseph-Robert-Viateur, né le 26 juillet 1924

Joseph-Jacques-Cuthbert, né le 6 juin 1926

Marie-Thérèse-Léonie, née le 15 novembre 1927

Joseph-Roméo-Gaston, né le 9 juin 1929

Marie-Henriette-Azélie, née le 23 novembre 1930

Marie-Aline-Gisèle, née le 19 juin 1932, décédée le 19 décembre 1937

Marie-Madeleine-Pierrette, née le 15 septembre 1935.

Le 16 février 1937, mon frère avait la douleur de perdre sa femme Hélène Lambert, demeurant seul sur la terre paternelle, avec mon vieux père malade, et une famille de neuf enfants, l'aînée des filles, alors âgée de 14 ans, étant obligée de prendre soin de toute la maisonnée. Je ne connais pas de plus terrible épreuve qui se soit abattue sur ma famille au cours de toute son histoire. La Providence, heureusement, et sans doute aussi les saintes femmes qu'avaient été nos mères, veillèrent sur la nichée orpheline. Bref, le foyer fut maintenu et tous les printemps, la bonne vieille terre semencée continue de nourrir ses enfants. Mon frère Azellus avait commencé un cours classique au Séminaire de Joliette. Il l'abandonna après la rhétorique pour retourner à la culture du sol. Lors de la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, le curé Fafard lui confia la direction du chœur de chant. Il fut maintenu dans les mêmes fonctions par le curé Elphège Filiatreault. Il a été secrétaire du Conseil municipal et de la Commission scolaire de 1926 à juillet 1938. Il

s'est beaucoup occupé de la construction d'un aqueduc municipal.

Comme le Cordon qui coule toujours devant la porte, l'hospitalité des ancêtres continue de régner au vieux foyer.

Les Robert de Grand'Mère

Avec la vague d'industrialisme qui souleva la province de Québec sous le gouvernement Marchand en 1897, l'industrie du papier prit un essor considérable, ainsi que celle de l'énergie hydroélectrique. C'est le moment choisi par la Shawinigan Water & Power Co. pour se faire adjuger les chutes Shawinigan, sous l'impulsion d'un groupe de financiers et d'hommes d'affaires.

"Un autre groupe d'égale envergure, puisqu'on y trouve Angus et Van Horne, du Pacifique-Canadien, a pris possession de la Laurentide Pulp, la compagnie fondée par John Forman à Grand'Mère. Il fait modifier sa charte, en vue de fabriquer, non plus seulement de la pulpe, mais du papier. Cinq cents hommes, puis davantage, sont embauchés pour les travaux d'agrandissement d'une usine appelée, elle aussi, à un avenir considérable. Ceux qui possèdent un logis prennent des pensionnaires, car il n'y a pas de maisons pour tout le monde. On en construira; on construira des rues, des égouts, des trottoirs, et la législature sanctionnera "l'incorporation" de la ville de Grand'Mère". (1) Un ingénieur de talent, George Cahoon, a pris la direction de l'entreprise.

Dans le magasin de la compagnie, il y a un jeune commis, frêle, d'apparence malade. Il étudie d'où vient le vent et il voit que le temps est arrivé pour lui de hisser sa voile. Il a déjà un peu d'expérience des affaires, non seulement comme commis, mais comme ancien propriétaire d'une pâtisserie à Joliette et d'une épicerie à St-Norbert. Puisque Grand'Mère est à fonder, il sera au nombre des fondateurs. Il quitte son emploi de commis, ouvre un magasin de ferronneries, au-dessus duquel il installe son foyer. En arrière, ce sont les hangars où s'empilent marchandises sur marchandises, matériaux sur matériaux, le tout entremêlé de machines agricoles, d'agrès de pêche et de chasse, car il ne faut pas oublier

(1) V. *Histoire de la Province de Québec*, par Robert Rumilly, Vol. IX, pages 16-17.

que nous sommes encore dans un village, bientôt une ville, à peine sorti des bois. Il n'a jamais appris l'anglais à l'école. Il l'apprend à celle de l'expérience. C'est donc chez lui que l'on achète les matériaux qui serviront à la construction des maisons, des rues, des égouts, des trottoirs. Le don des affaires, un travail quotidien et assidu qui se terminait tard dans la nuit, le support moral d'une épouse foncièrement chrétienne et économe, l'aide de ses enfants au comptoir et à la tenue des livres, furent autant de facteurs qui lui permirent d'atteindre à une modeste aisance.

On a déjà deviné qu'il s'agit de Joseph-André Robert.

Pour se reposer des affaires, il se compose une bibliothèque, ou travaille à l'entretien d'une petite ferme de vingt acres qu'il a acquise le long du rang St-Louis. Car chez cet homme d'affaires, il restera toujours un penchant pour la culture du sol.

"Autodidacte, écrit son fils, l'abbé Charles-Edouard Robert, il avait puisé ses connaissances aux meilleures sources. Sa bibliothèque nous montre son goût pour les sciences sociales, l'histoire, la littérature française, les oeuvres du terroir. Les dix dernières années de sa vie ont été passées avec ses livres. Il analysait chaque volume parcouru; les soulignés que l'on rencontre font voir son souci de pénétrer les idées maîtresses développées par les auteurs. Il avait une préférence pour les "Grands procès de l'histoire". Mgr Baunard, Henri Bordeaux, René Bazin, Louis Veuillot, Jacques Maritain, Ernest Daudet. Il recevait quantité de belles revues périodiques: sur sa table, se mêlaient en piles, *L'Illustration*, de Paris, le *London News*, le *New York Times*, les revues agricoles les plus variées, des publications financières et commerciales. Il était lecteur assidu du *Devoir*, de Montréal".

Sa petite ferme est son "hobby". Il y fait construire une jolie maison à deux étages, qu'il entoure de beaux arbres aux essences rares, de plates-bandes de fleurs. Il y sème et cultive un jardin potager, avec verger attenant. Devant la grange, il fait nettoyer la mare aux oies et aux canards, et il y installe un jet d'eau. Dans un enclos, il y a des faisans avec

leurs faisannes. Des poules blanches, des pintades se mêlent à toute une domesticité que le chien favori, l'épagneul, n'effraye plus. Le maître est familier avec tous ces petits animaux qui viennent manger dans sa main. Il leur donne des noms, les appelle, lustre leurs plumes. Comme le bon François d'Assise, il pourrait leur dire: mes frères, les oiseaux. Au bout de la terre, il y a un petit bois. Il s'y promène par un étroit sentier. Il en connaît chaque arbre. Ce sont ses amis. Fêré des traditions du terroir, il a une prédilection pour les croix du chemin. Aussi a-t-il tôt fait d'ériger dans le rang de St-Louis un Calvaire où meurt un Christ en croix. La croix est en bois, mais la statue est en bronze coulé à Vaucouleurs, France. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal ayant institué un concours littéraire sur les croix du chemin, et les travaux présentés au concours ayant été mis en volume, il fait relier ce volume en écorce de bouleau, avec appliques de feuilles d'érable aux quatre coins. Bref, il aime ce pays qu'il a fait sien, avec son sol accidenté où les collines baignent leurs pieds dans le St-Maurice pendant que leurs sommets boisés s'y mirent. Il le préfère au pays de sa naissance, Ste-Elizabeth, dont l'aspect présente un plateau ras que l'eau du St-Laurent en se retirant, à des époques millénaires, aurait laissé à sec.

Va-t-il se laisser tenter par la politique? Oui, dans la mesure où il pourra être utile à la chose publique. Non, pour ce qui est des honneurs et de l'argent. Il accepte d'être maire de 1908 à 1910; échevin à deux reprises, 1900-1901 et 1911-1913; secrétaire de la Commission scolaire pendant 14 ans, et membre de cette Commission pendant deux termes. En 1911, la Fabrique en fait un marguillier. Il est aussi membre actif de la Chambre de Commerce. Il appartient à quelques confréries religieuses. C'est sous son administration comme maire que Grand'Mère est érigée en ville.

Homme d'affaires, fermier par délasement, membre du gouvernement municipal, il n'oublie jamais qu'il est aussi père d'une nombreuse famille et il pourvoit à l'éducation de même qu'à l'établissement de ses enfants.

Le 23 août 1892, il avait épousé Aglaé Beaupré.

Voici son acte de mariage:

PRESBYTERE DE STE-FLORE

Comté de St-Maurice, P. Q.

Mariage *Extrait du registre des mariages de la pa-*
Joseph *roisse de Ste-Flore pour l'année 1892.*

André *Le vingt-trois d'août mil huit cent quatre*
Robert *vingt-douze, après la publication d'un ban de*
et *mariage, faite au prône de notre messe pa-*
Aglaée *roissiale entre Joseph-André Robert, mar-*
Beaupré *chand, fils majeur de Olivier Robert cultiva-*
 teur et de Henriette Cornellier, de St-Norbert
 d'une part; et Aglaée Beaupré, veuve majeure
 de Charles Bernier, de cette paroisse d'autre
 part; semblable publication ayant été faite à
 St-Norbert, diocèse de Montréal, comme il ap-
 pert par le certificat de Messire L. C. Desro-
 chers, curé du lieu; vu la dispense des deux
 autres bans accordée par Monseigneur Louis
 François Laflèche, Evêque des Trois-Rivières
 en date du dix-sept du courant mois; et ne s'é-
 tant déclaré aucun empêchement au dit ma-
 riage, nous, curé soussigné, avons reçu leur
 mutuel consentement de mariage et leur
 avons donné la bénédiction nuptiale en pré-
 sence de Lazare Beaupré père de l'épouse, qui
 a déclaré ne savoir signer, et de Elzéar Ro-
 bert frère de l'époux, qui a, ainsi que les
 époux, signé avec nous.

(Signé) Aglaée Beaupré

Joseph André Robert

Elzéar Robert

F. Verville ptre

Pour vraie copie certifiée de l'original.
Donné ce 2 décembre 1942 par nous, prêtre,
curé, soussigné.

(Signé) Ep. Brunel ptre-curé.

Touchant les origines de la famille Beaupré, voici les notes que l'abbé Jean Robert nous communique:

"L'ancêtre des Beaupré venait de Metz en Lorraine. François Beaupré s'est marié à Québec à Thérèse Mercier le 23 octobre 1725. Leur fils cadet François Beaupré, chef de la présente lignée, est né aux Forges St-Maurice le 16 octobre 1739, et s'est marié à Berthier le 12 janvier 1767.

"Son fils Pierre Beaupré est né à Berthier le 30 juillet 1772 et s'est marié à St-Cuthbert le 13 octobre 1800.

"Les descendants de ce Pierre Beaupré sont demeurés sur la même terre jusqu'en 1882. La paroisse de St-Cuthbert ayant été divisée en 1828, ils furent de la paroisse de St-Barthélemy de 1828 à 1882.

"La famille Beaupré demeura à St-Tite de 1882 à 1886, puis à Ste-Flore où elle déménagea en 1886.

"Mon grand-père Lazare Beaupré a souvent fait remarquer que les deux familles Robert et Beaupré étaient jadis, à Saint-Cuthbert, demeurées sur deux terres voisines séparées par un ruisseau. Le sacrement de mariage devait, par la suite, en 1892, réunir pour la vie deux des descendants des familles Robert et Beaupré".

Voici les noms des enfants issus du mariage de Joseph-André Robert et Aglaé Beaupré:

Cécile Robert, née à Joliette le 18 octobre 1893, mariée à J.-Ernest Rheault le 6 septembre 1921, à Grand'Mère.

Gaston Robert, né à Joliette le 22 novembre 1894, décédé le 11 juin 1916 à l'Hôtel-Dieu de Montréal et inhumé à Grand'Mère le 14 juin.

Antoine-Lucien Robert, né à Joliette le 5 juin 1896, décédé à Ste-Flore le 28 juillet 1896.

Juliette Robert, née à Ste-Flore le 8 août 1897, entrée chez les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal (Soeur Robert) le 1 décembre 1920. Elle est la dépositaire de l'Hôtel-Dieu.

Bruno Robert, né à Grand'Mère le 7 février 1899, marié à Grand'Mère le 25 septembre 1923 à Antoinette Garon. Con-

tinue le commerce de son père.

Rachel Robert, née à Grand'Mère le 26 septembre 1900, entrée chez les Ursulines des Trois-Rivières (Soeur Saint-Vincent-de-Paul) le 4 janvier 1927.

Charles-Edouard Robert, né à Grand'Mère le 16 novembre 1901, ordonné prêtre le 3 juillet 1927, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers des Trois-Rivières.

Mathias Robert, né à Grand'Mère le 21 décembre 1902, marié à Grand'Mère le 19 janvier 1928 à Irène Grindler. Propriétaire d'un garage.

Pierre-Olivier Robert, né à Grand'Mère le 31 janvier 1904, décédé le 12 juillet 1904.

Adolphe-Jean Robert, né à Grand'Mère le 28 février 1905, décédé le 16 juillet 1905.

Hélène Robert, née à Grand'Mère le 6 septembre 1906.

Jean Robert, né à Grand'Mère le 7 mars 1908, ordonné prêtre le 29 juin 1933, professeur de sciences au Séminaire des Trois-Rivières.

Joseph-André Robert est mort à Grand'Mère le 9 janvier 1943.

Voici le compte-rendu de ses funérailles, que nous empruntons au journal *L'Union Nationale*, de Grand'Mère, (13 janvier 1943) :

Mardi matin ont eu lieu en l'église St-Paul de Grand'Mère, les funérailles de feu J. A. Robert, ancien maire de cette ville, décédé à l'âge de 77 ans.

Les porteurs étaient MM. Edouard Coulombe, Dosithée Leduc, J. O. Pelletier, Dr J. A. Ricard, Adem Garceau, Omer Clermont, Alfred Garceau, Xavier Nobert.

En tête du défilé on remarquait son Honneur le Maire J. A. Gagnon de Grand'Mère et le maire Arthur Rousseau des Trois-Rivières, M. l'abbé Jean Robert, M. Bruno Robert, M. Mathias Robert, M. Beaupré, de Québec, inspecteur en chef du département d'investigation des incendies; les RR. FF. Eugène-Victor, directeur de l'Académie du Sacré-Coeur; Simon, sous-directeur; Jude, directeur de l'école St-Paul des

Trois-Rivières; Mathias, de la Pointe du Lac; un groupe d'élèves du Collège.

Suivaient le cortège, J. Albé Matteau, président de la Commission scolaire de Grand'Mère, M. J. A. Crête, M.P., M. Edmond Guibord, M.P.P., M. Fernand Bilodeau, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan Falls, M. Arthur Létourneau, président de la Chambre de Commerce Sr., Me Auguste Désilets, Me Roger Deshaies, Me Marcel Crête, M. Donat Beaumier du Cap de la Madeleine, M. A. Sabbaton, Dr Gilles Ricard, M. le notaire J. Dostaler, M. Léo Dugal, M. E. Dallaire, MM. André Roy, grand chevalier, Harry Down, le Dr Emile Venne, Eugène Garon, Ernest Rheault, Paul Béland, Deus Turcotte, de St-Georges de Champlain, Florido Matteau, E. Juneau, Onil Villemure, J. A. Nicole, Dr Ls Frenette, J. A. Paquin, Philias Vincent, président de la Ligue des Retraitants, J. A. Melançon, Exaudias Lavallée, Jos. Pépin, Adjutor Leclerc, William Ricard, Adem Gigaire, Ernest Desroches, Robert Julien, Pierre-A. Larocque, A. E. Rousseau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Eug. Bourassa, Néré Lambert et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé C. E. Robert, fils du défunt.

La chorale St-Paul, sous la direction de M. Jean Pellerin, a interprété la messe de requiem de Pagella. La chorale du collège était dirigée par le R. F. Octavien. Le professeur J. N. Leclerc touchait l'orgue.

Le service fut chanté par M. Jean Robert, fils du défunt, assisté du R. P. St-Georges, o.m.i., de Montréal, comme diacre, et du R. P. Larrivée de la paroisse du Christ-Roi de Shawinigan, comme sous-diacre.

On remarquait au chœur son Excellence Mgr Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, MM. les chanoines Jos. Duval et Jos. Désilets, M. le curé E. Brunelle de Ste-Flore, M. le curé D. Fréchette de St-Paul, M. le curé Ovila Landry de la paroisse St-François d'Assises des Trois-Rivières, M. le curé H. Deschesnes de St-Jean-Baptiste, M. le curé A. Massicotte

de St-Georges de Champlain, M. l'abbé E. Dubé, professeur au séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé Antonio Caron, vicaire de Ste-Flore, M. l'abbé Benoît Trépanier, professeur au séminaire des Trois-Rivières, M. L. Jacob, vicaire de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Mélançon, vicaire de la paroisse St-Marc de Shawinigan, le R. F. Dorothé, du collège du Sacré-Coeur, M. l'abbé Ovila Gagnon du Séminaire, M. Elisée Brunelle, aumônier du Couvent des Ursulines, M. l'abbé Rosario Gélinas, professeur au séminaire, M. l'abbé Paul Boivin, professeur au séminaire, M. l'abbé Albert Bordeleau, professeur au séminaire, M. le curé Cossette de St-Jacques des Piles, M. l'abbé Gérald Auger, professeur au séminaire, M. l'abbé Jules Bettez, professeur au séminaire, M. l'abbé Marcel Héroux, vicaire à St-Paul, M. l'abbé Arthur Rousseau, vicaire à St-Paul, M. l'abbé Bourassa, des Trois-Rivières.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Rousseau et Frère de Grand'Mère.

Des couronnes et des gerbes de fleurs ont été offertes, de même que de nombreux témoignages de sympathies.

Dans le même numéro de *L'Union Nationale* où apparaît le compte-rendu cité ci-haut, nous lisons l'article suivant :

"C'est avec un profond regret que les citoyens de Grand'mère ont appris la mort de ce citoyen modèle que fut M. Joseph-André Robert, et que Dieu vient d'appeler à lui après une vie féconde, exemplaire, à l'âge de 77 ans.

Comme chef d'une belle et grande famille, comme citoyen et homme public, M. J. A. Robert eut une carrière remarquable. Aussi des regrets universels ont-ils signalé sa disparition.

Retiré des affaires depuis plusieurs années, ayant cédé son commerce à son fils, Bruno, sa santé fut toujours chancelante. Mais on pouvait croire qu'il vivrait ainsi encore pendant quelques années. Un peu avant Noël, il contracta une mauvaise grippe qui eut raison de sa constitution. Et samedi, muni de tous les secours de la religion, entouré de sa famille à laquelle il avait su inspirer un si profond respect, il rendait son âme à Dieu, quittant cette terre avec un bagage peu ordinaire d'oeuvres à son crédit.

La vie de ce distingué citoyen fut un exemple à ses concitoyens. Il réunissait toutes les qualités qui font l'homme utile à la société: droiture, dévouement inlassable, travailleur, charitable à l'extrême limite, généreux pour toutes les oeuvres qui réclament le soutien des laïques. On ne faisait jamais appel en vain à sa générosité. Que de misères il a soulagées au cours de sa longue et fructueuse carrière.

Comme homme public, il possédait la confiance de tous ses concitoyens. Il eut pu être maire de la ville aussi longtemps qu'il l'aurait voulu. Un jour que nous lui demandions, en 1911, pourquoi il ne voulait pas accepter un nouveau terme, il nous disait: "Je crois avoir fait ma part. Et d'ailleurs cette charge honorifique ne doit pas appartenir indéfiniment au même homme. D'autres peuvent occuper, aussi bien que moi, cette position."

On voit quel bel esprit de renoncement aux honneurs savait l'inspirer. Les charges publiques, ça ne lui troublait point la tête. Il les occupait qu'en autant qu'il pouvait faire profiter ses concitoyens de son travail.

Il fut pendant de longues années secrétaire de la Commission scolaire. Là encore il laissa la trace d'un homme averti dans les affaires publiques et il y rendit de précieux services. Catholique convaincu, l'éducation de sa famille se ressentit de ces principes solides: deux de ses fils sont prêtres et deux filles ont consacré, elles aussi, leur vie à Dieu.

Ses autres enfants: Bruno qui a succédé à son père dans le commerce, Mathias qui exploite en notre ville un garage, sa fille, Mme Ernest Rheault, et Mlle Hélène Robert qui consacre sa vie à entourer de soins et de consolation sa vieille mère, tous font honneur à leur famille, car ils ont hérité des qualités d'ordre et de méthode de leur regretté père, jointes à l'inaltérable bonté de leur mère.

Le respect dont était entouré le regretté défunt s'est manifesté lors des funérailles dont on trouvera le rapport dans une autre colonne.

Son Excellence Mgr Comtois, et une quarantaine de prêtres du diocèse avaient tenu à rendre hommage à ce bon citoyen.

Son Honneur le maire J. A. Gagnon a fait une déclaration que l'on trouvera dans une autre colonne. Cette déclaration est un éloquent témoignage des autorités civiles à l'égard du regretté disparu.

A sa famille si éprouvée, notre journal qui réalise toute l'étendue de cette perte, offre ses plus vives sympathies."

E. D.

Enfin, le maire de Grand'Mère, M. J. A. Gagnon, exprima officiellement la sympathie publique dans les termes suivants:

"Le décès de M. J. A. Robert, m'a causé de vifs regrets personnellement. Egalement, la ville de Grand'Mère ne manque pas d'être sensible à sa disparition. En plus d'être un père de famille modèle, M. Robert s'est intéressé activement à la vie publique et il fut un bâtisseur de notre ville. Il a accompli généreusement ses devoirs de citoyen.

Arrivé à Grand'Mère en 1896, M. Robert a été maire de 1908-10, échevin, secrétaire-trésorier de la corporation scolaire et marguillier. De plus, il ne manquait pas de s'associer à toutes les oeuvres sociales et paroissiales de Grand'Mère.

A l'occasion de son décès, j'offre à la distinguée famille, mes plus sincères condoléances au nom de notre Conseil, de la population de Grand'Mère et en mon nom personnel.

J. A. GAGNON, Maire

Du Conseil municipal de Montréal vinrent aussi des sympathies, notamment celles de l'échevin A. E. Goyette, chef du Conseil. Voici le texte de sa lettre adressée au Maire de Grand'Mère:

VILLE DE MONTREAL
BUREAU DU CHEF DU CONSEIL

Hôtel de Ville, le 18 janvier 1943

A Son Honneur M. J. A. Gagnon,
Maire de Grand'Mère,
Grand'Mère, Qué.
Monsieur le Maire,

J'ai appris avec un immense regret, la mort de votre concitoyen distingué Monsieur J. A. Robert. Je l'ai bien connu

dans le temps et j'ai été à même d'apprécier ses hautes qualités de coeur et d'esprit. Citoyen intègre, chef de famille exemplaire, sa vie privée comme sa vie publique ont été un exemple pour sa famille et ses concitoyens. Je me rappelle que je fus le premier à le désigner comme le "futur maire de Grand'Mère" lors d'une élection au Conseil municipal et j'ai été heureux, comme tous ses amis d'ailleurs, que ses concitoyens de Grand'Mère l'aient honoré de leur confiance.

Votre ville perd un des concitoyens les plus distingués, sa droiture, son dévouement dans tous les temps, sa charité inlassable et la douceur de son caractère étant autant de qualités qui le faisaient affectionner et estimer.

Me serait-il permis, Monsieur le Maire, de vous prier de bien vouloir vous faire mon interprète auprès de votre Conseil et des Citoyens de Grand'Mère, pour leur transmettre l'expression de mes sympathies sincères et de mes vives condoléances à l'occasion de la perte douloureuse que Grand'Mère a subie.

Je vous remercie à l'avance, Monsieur le Maire, et je vous prie de croire à ma haute considération.

Votre bien dévoué,

(signé) A. E. GOYETTE,
Chef du Conseil.

La lignée des Robert de Grand'Mère est continuée par la famille de Bruno Robert, qui a hérité du commerce de son père, et par Mathias Robert. Bruno Robert est vice-président de la Chambre de Commerce. Voici les noms des enfants issus de son mariage avec Antoinette Garon:

Gaston Robert, né le 1 septembre 1924, décédé le 22 août 1925.

Roger Robert, né le 19 août 1925.

Paul Robert, né le 10 janvier 1927.

Gisèle Robert, née le 15 août 1928.

René Robert, né le 30 juillet 1929.

Pierre Robert, né le 3 octobre 1930.

Benoit Robert, né le 31 décembre 1931.

Denise Robert, née le 4 février 1934.

Claire Robert, née le 15 juin 1936.

Gaston Robert, né le 13 octobre 1937.

Marie Robert, née le 8 mai 1940.

Denis Robert, né le 31 juillet 1942.

Voici enfin les noms des enfants de Mathias Robert et Irène Grindler:

André Robert, né à New-York le 28 avril 1929.

Louis Robert, né à New-York le 8 mars 1931.

Guy Robert, né à New-York le 15 juin 1933.

Rita Robert, née à Grand'Mère le 2 novembre 1934.

Jacques Robert, né à Grand'Mère le 24 juillet 1939.

Suzanne Robert, née à Grand'Mère le 26 avril 1943.

Mot de la fin

Je laisse aux moralisateurs de moraliser.

Mais il m'est impossible de mettre le point final à cette étude avant d'y ajouter quelques conclusions, lesquelles, par ailleurs, sautent aux yeux.

La première est que les Robert ont voulu naître, se marier et mourir dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Il est bien qu'il en soit ainsi. C'est dans l'ordre.

La seconde constatation est qu'au cours de plus de quatre siècles, notre sang n'a pas été altéré par l'apport d'un sang étranger. Tous les actes officiels portent des noms à consonnance bien française. Ceci également est dans l'ordre.

Bien que cette étude porte sur le passé, elle a été écrite aussi en fonction de l'avenir. Les nombreux enfants qui portent notre nom auront à se prémunir contre le grand mal du siècle, la désintégration de la famille, cellule-mère de toute société bien organisée et force des nations. L'Europe se meurt pour avoir méconnu cette loi. Chez les uns, l'Etat s'est superposé à la famille; chez d'autres, on a ignoré la famille tout simplement. C'est servir son pays que de travailler à rendre sa propre famille heureuse et prospère.

Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur les miens.

Mais on me pardonnera d'en citer un.

Un soir d'automne de 1940, je dinais au Château Frontenac, de Québec, avec mes collègues franco-américains du Comité Permanent de la Survivance française, l'abbé Adrien Verrette et l'avocat Eugène Jalbert. A une table voisine, Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'appel, venait de terminer son repas en compagnie de trois autres membres de la magistrature. Par un garçon de table, j'envoyai ma carte à Sir Mathias, lui présentant mes hommages. Je vois encore son geste: fouillant dans sa poche pour tirer ses lunettes, il les ajuste, lit la carte, se retourne pour nous toiser et lâchant

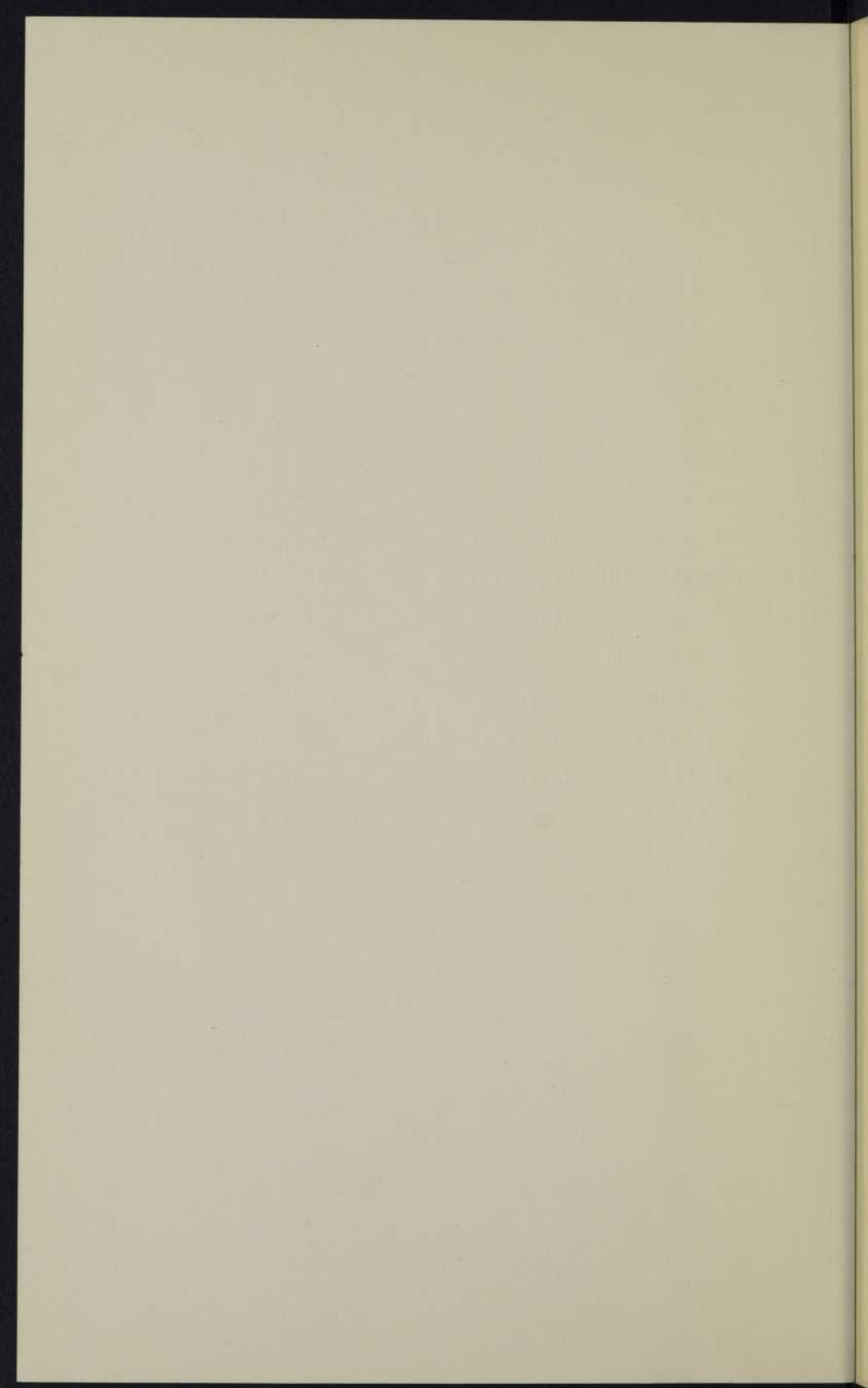
sa serviette se lève de table et vient prendre place à la nôtre. Je lui rappelle que nous sommes du même pays, que je l'ai toujours admiré comme homme public et que je tiens cette admiration de mon père, de mon grand-père, de tous les miens.

—Oui, de reprendre Sir Mathias, je les ai tous connus et c'étaient de bien braves gens.

Adolphe ROBERT

TABLE DES MATIERES

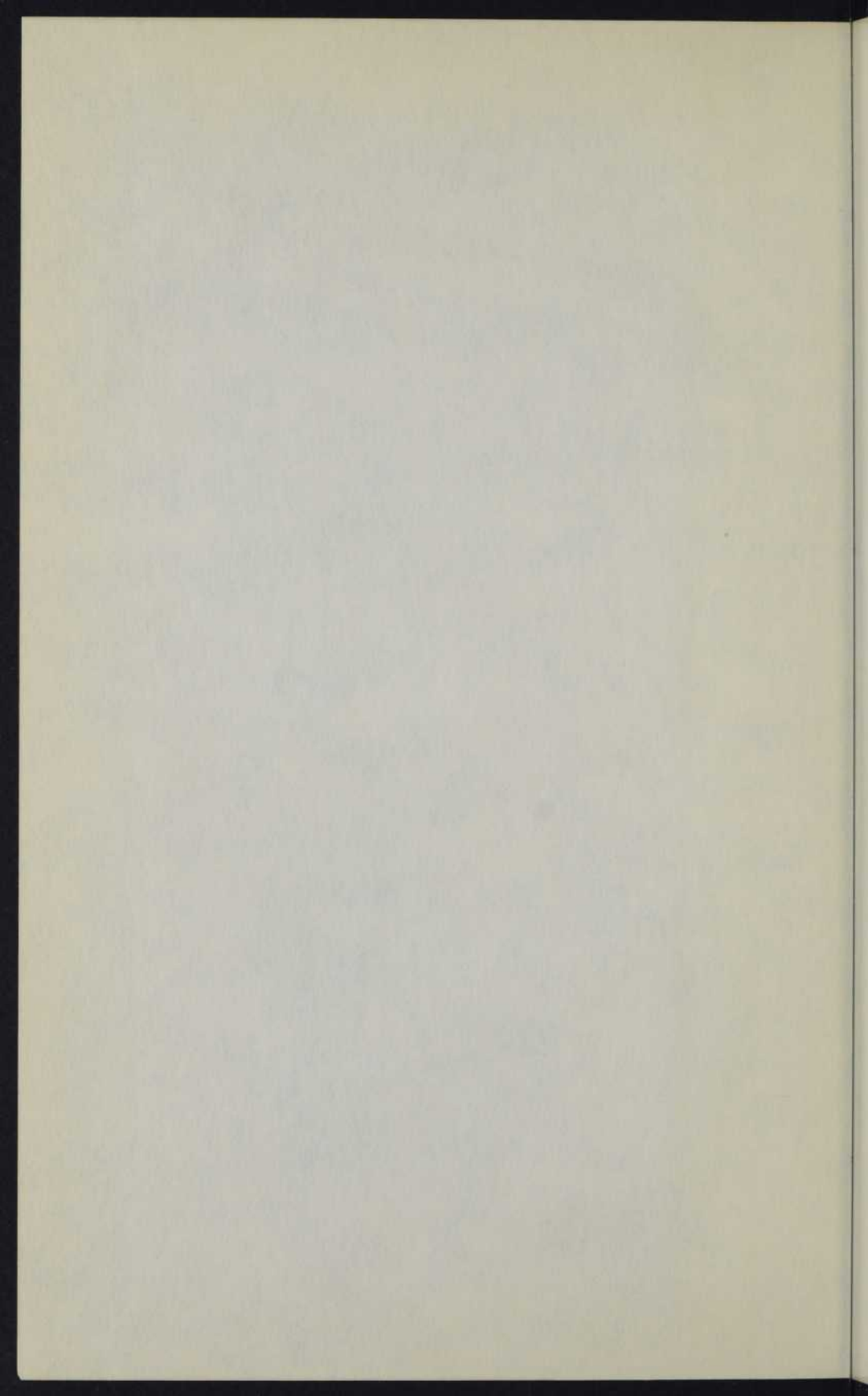
Dédicace	3
Avant-propos	5
L'origine du nom	7
Les Robert en France	8
Louis Robert émigre au Canada	12
Laboureurs	15
Voyageurs	23
Au temps de la conquête	30
Soldats	33
Ceux que j'ai connus	39
Auguste Cornellier	44
Mon père	48
Le 8e rameau	55
Après moi	66
Sur la terre paternelle	69
Les Robert de Grand'Mère	71
Mot de la fin	83

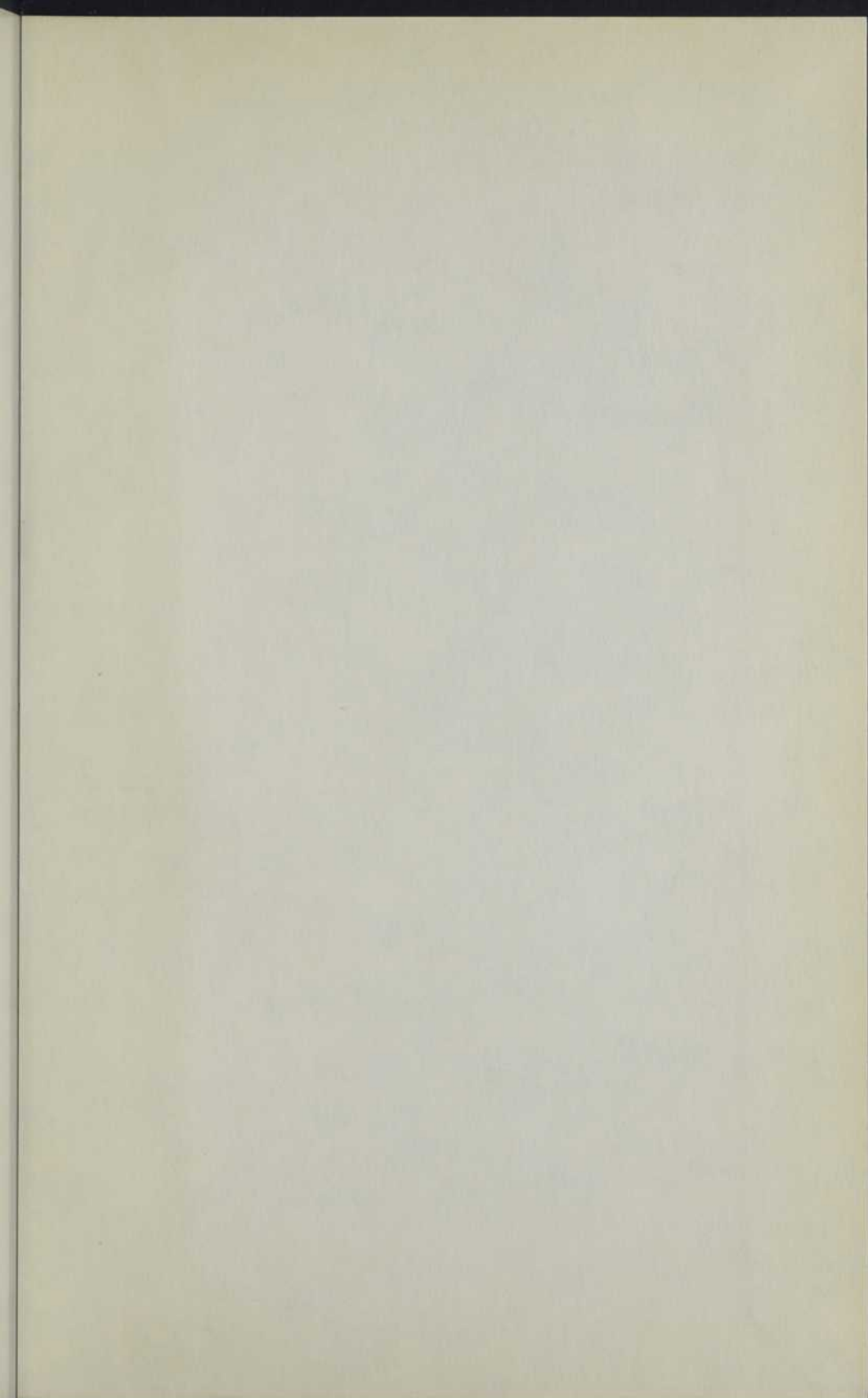


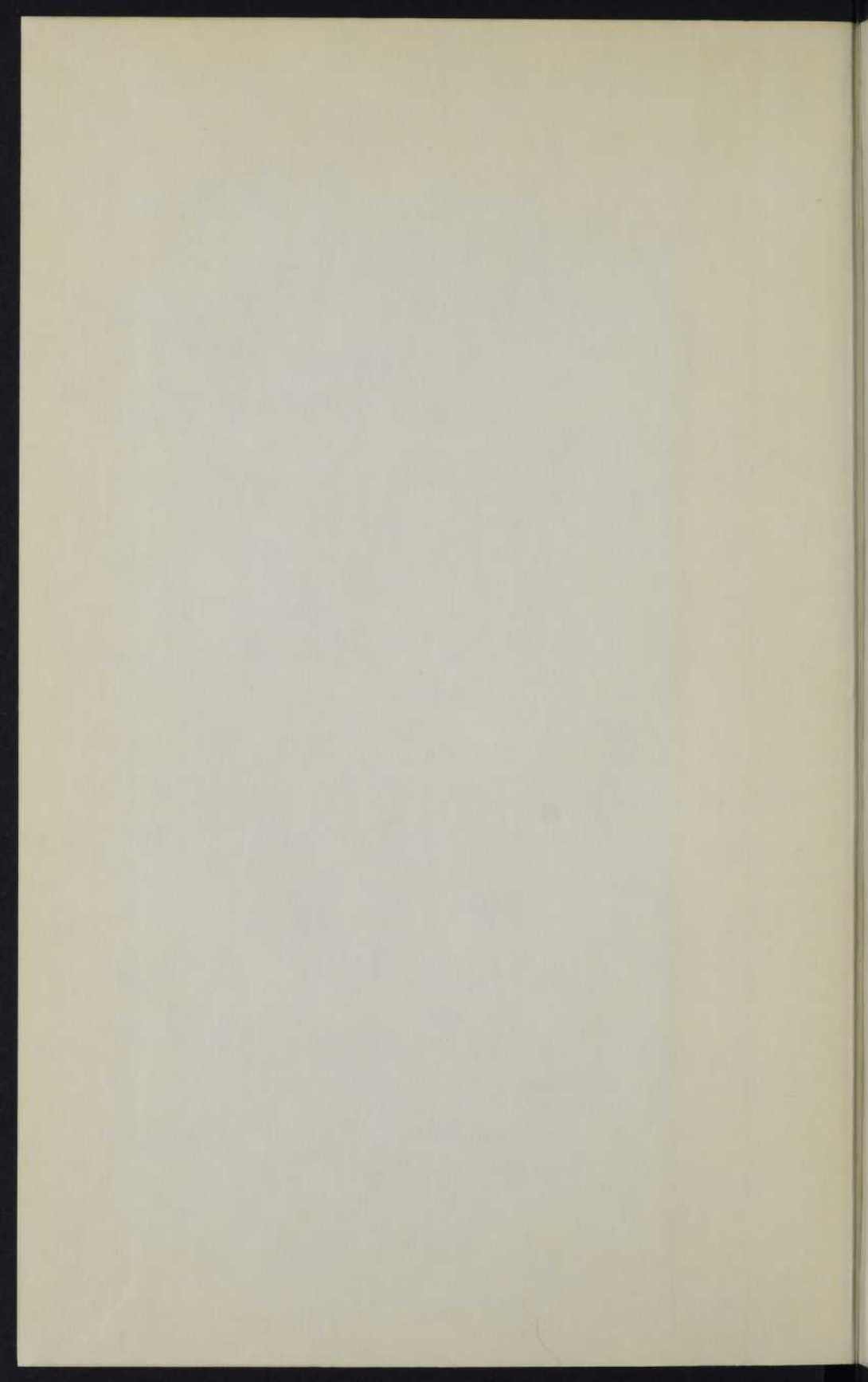


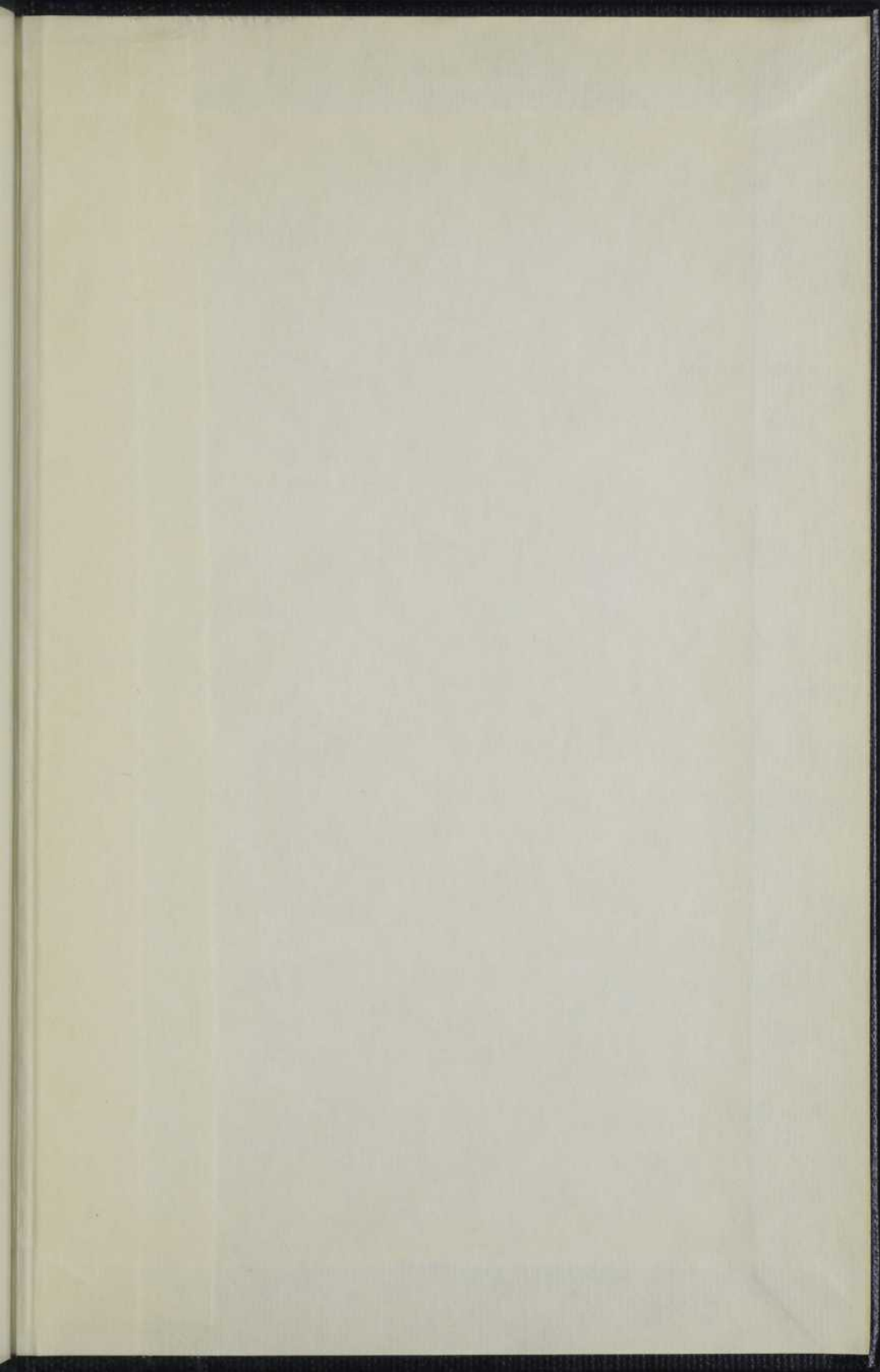
IMPRIMERIE LAFAYETTE
Manchester, N. H.

Jan mars 1944
reçu de 21 mars









BNQ



000 533 226